

Prix d'abonnement :

CANADA -- \$2.00

ETATS-UNIS -- \$3.00

Paraît le Mardi et le Jeudi

LE BIEN PUBLIC

251^{ème} ANNEE - No 14

LES TROIS-RIVIERES, LE JEUDI 27 JUILLET 1933

ADRESSE :

458, rue BONAVENTURE

Les Trois-Rivières,

P. Q.

Tél. 640

170

DEUX SOUS

AÉRO

Trois-Rivières - Lac St-Jean

Un hebdomadaire de notre région, l'Echo du Saint-Maurice, réclame le parachèvement de la route nationale — La Tuque-Roberval. Nous faisons écho à cette demande et nous estimons que le ministère de la Voirie devrait tout mettre en œuvre pour terminer dès cet été les 85 milles de route qui restent à construire entre La Tuque et Roberval. De ces 85 milles on prétend que déjà 36 milles de chemin sont passables de Roberval au Lac Panage, et aussi une vingtaine de milles de La Tuque à la Rivière La Croche. De sorte que, en complétant tout à fait ces 56 milles de chemin où il doit y avoir peu à faire il resterait, à proprement parler, qu'une trentaine de milles où il devrait se faire le gros du travail. Nous croyons que le gouvernement provincial, surtout dans les circonstances particulières que nous traversons, devrait faire l'effort nécessaire pour terminer cette partie si intéressante du réseau de nos routes nationales.

On sait que la route nationale de Québec à Chambord, via La Malbaie, Chicoutimi et Jonquière, est pratiquement terminée et utilisable. De Québec, une route passant par le Parc National des Laurentides va atteindre Chambord. Deux tronçons de cette voie sont déjà en assez bon état; il ne reste plus qu'à les relier par le centre sur une distance d'une cinquantaine de milles croyons-nous. Mais ces deux voies, — que l'on passe à travers le Parc National, de Québec à Jonquière, ou que l'on prenne route vers La Malbaie et Chicoutimi — supposent toujours Québec comme point de départ ou point terminus. En sorte que la route si tentante pour les touristes vers la région du Lac St-Jean est surtout bénéficiaire pour Québec.

Notre confrère de l'Echo du Saint-Maurice trouve, avec raison, que ce parcours vers le Lac St-Jean serait bien plus complet et plus attrayant si l'on offrait aux touristes le double de parcours en reliant tout de suite Roberval à La Tuque, car alors on aurait à présenter les avantages d'une voie magnifique. De fait, avec cette voie ainsi complétée, le voyageur serait à même de jouir du spectacle magnifique de notre grand fleuve sur des milles et des milles de distance; de la féerie de la rivière Saguenay, pour atteindre le décor grandiose qu'offre cette mer intérieure qu'est notre Lac St-Jean. Actuellement, le voyageur n'a, à proprement parler, qu'une route de retour; et pour revenir de Roberval, de Chicoutimi à Québec, il doit défaire le premier chemin parcouru et repasser par des endroits déjà vus.

Quand la voie à travers le Parc National sera terminée, il pourra partir de Québec, vers La Malbaie et Chicoutimi, atteindre Roberval, et revenir à Québec par la route du Parc National. Mais quand la route Roberval-La Tuque sera terminée, la promenade sera simplement enchantée puisque l'aura, au choix, l'avantage de terminer son tour au Saguenay en revenant par la vallée du Saint-Maurice, avec le spectacle ininterrompu de lacs, de montagnes, de rivières, et l'émerveillement de sites agrestes ou tourmentés qui valent la peine d'être vus.

De La Tuque aux Trois-Rivières, la voie est pratiquement terminée, et paraît être tenue en bon état. Quand la route sera complète entre Trois-Rivières et Roberval, le touriste aura à sa disposition une voie très belle et commode qui ne manquera pas d'être très achalandée. Nous avions toujours espéré que le gouvernement se hâterait de compléter ce circuit à travers la région incomparable du Saguenay, et celle non moins incomparable de la Vallée du Saint-Maurice. Malheureusement le retard qu'on apporte à cette réalisation d'un projet qui devra rapporter beaucoup pour nous de Trois-Rivières, et toutes les villes sur le parcours de cette voie intérieure comme Shawinigan, Grand-Mère, La Tuque, devient, à la fin, désespérant.

Notre confrère de l'Echo du Saint-Maurice en veut à la ville de Québec, et croit comprendre que c'est au mauvais vouloir de la vieille capitale que nous devons le retard dans la complétion de la route Roberval-La Tuque-Trois-Rivières. Il dit que la voie, non encore terminée, et assez difficilement praticable, qui passe à travers la Parc National, ne sera jamais une voie pratique, parce que le tiers de ce parcours laisse grandement à désirer; toute la route elle-même ne sera jamais pratique parce qu'elle suit le sommet des Laurentides, et qu'à cette altitude on ne peut compter sur plus de trois mois pour le trafic.

Le circuit du Lac St-Jean serait complet, d'après le confrère, si, partant de la ville de Québec, on pouvait atteindre Roberval et revenir par La Tuque et Trois-Rivières. "La route naturelle, dit-il, est donc celle qui longe le fleuve au sud, passant par La Malbaie, St-Siméon, Baie des Ha! Ha!, Chicoutimi, Jonquière, Roberval. Mais pourquoi forcer le touriste et l'homme d'affaires à revenir sur ses pas? Pourquoi ne pas lui donner l'avantage de passer par La Tuque et les villes de Grand-Mère, Shawinigan et Trois-Rivières? Pourquoi forcer le voyageur à faire 150 milles de plus pour atteindre Montréal si c'est la Métropole qui est le but de son voyage? Pourquoi obliger le monténéral qui voyage pour ses affaires à parcourir inutilement une pareille distance?"

L'hebdomadaire de Shawinigan trouve la chose injuste, et nous de même. Il dit savoir que le ministre de la Voirie, le ministre de la Colonisation, sont favorables au projet. Nous savons pour notre part que le député de Champlain au provincial est également bien disposé à l'égard de cette entreprise. Nous savons même qu'il n'a rien épargné pour en hâter la réalisation. Et alors comment se fait-il que toute cette bonne volonté de la part de gens qui n'ont pas l'habitude de laisser trainer ce qu'ils ont décidé de faire, demeure inerte et improductive...?

EN PROMENANT LA LOUPE

Une plage de bain

Il semblerait que, partout ailleurs, la décision d'une plage de bain pour l'avantage d'une ville de 40,000 âmes qui n'en a pas, serait de la part d'un Conseil de ville l'affaire que de quelques heures.

Il ne paraît pas devoir en être ainsi dans notre ville aux trois-rivières. Et pourtant, cette plage, sous l'autorité de la municipalité, est une question urgente. Nous avons besoin qu'on nous indique un endroit sûr où les enfants, et tout le monde, puissent se livrer aux plaisirs du bain sans risquer la mort. Et aussi d'un endroit surveillé convenablement, pour que tout s'y passe bien, sans danger moral et physique.

Nous sommes aux derniers jours de juillet, et rien de pratique n'a été fait. Nous espérons toutefois qu'une décision utile sera prise avant que la saison ne soit trop avancée.

J. B.

Hitler fait des siennes

Le dictateur d'Allemagne, après tous les excès et abus de pouvoir qu'il a déjà mis à son crédit, ajoute celui d'ordonner la stérilisation des citoyens allemands qui souffrent de tares physiques ou de faiblesse mentale.

On sait que cette stérilisation forcée est répudiée par la science catholique. Mais le farouche matamore ne s'embarrasse pas de si peu, et fonce éperduement vers l'abracadabrante. Ces Allemands; ils vont en voir de toutes les couleurs...

J. B.

La Patrie

L'achat de La Patrie par La Presse, a jeté dans la stupeur l'élément sain du parti conservateur qui souhaitait avoir au moins à sa disposition un quotidien de l'envergure de La Patrie.

On affirme que La Presse a acheté La Patrie à de si bonnes conditions, que l'on s'étonne que les conservateurs n'aient pas pu trouver ce prix dérisoire pour un organe dont le parti a pourtant un si pressant besoin.

J. B.

Le socialiste Stubbs

L'ancien juge Stubbs, de l'Ouest, que les autorités ont mis forcément à sa retraite après certaines esclandes du fougueux magistrat, se présente comme candidat radical dans le comté de MacKenzie. Il dit qu'il entend prendre le parti du pauvre contre le parti des riches.

Un confrère de Québec fait remarquer que ce nouvel adepte du socialisme, n'a pas fait jusqu'à présent la petite bouche avec le régime capitaliste. Le fait est qu'il a accepté toutes les positions lucratives que le régime capitaliste avait commis l'imprudence de lui confier, et jusqu'aux charges de la magistrature qui réclament de la sagesse et du jugement.

J. B.

La question des bains publics

On en voit la pressante nécessité. On discute, on discute, et l'on discute encore, et rien de pratique ne sort. La population se demande avec anxiété si nos échevins ont été élus pour discuter seulement ou pour agir, après discussion, dans le meilleur intérêt de la

ville.

Il faut des bains publics!... Qu'on en donne et le plus tôt possible, sinon, après les tragédies horribles que nous avons eu à déplorer dans ces derniers temps, nos édiles passeront pour de tristes farceurs. SAT.

Bains publics ouverts

Le Conseil, par un vote de 4 à 3 a rejeté un projet de bains publics ouverts. Si ces bains devaient remplacer les grèves, à notre sens, ils ont bien fait d'en rejeter le projet.

Mais là où les enfants pululent, comme dans les quartiers populaires de Notre-Dame, de St-Philippe et du St-Sacrement, des piscines ou bains ouverts deviennent une nécessité pour faire prendre le frais aux tout-petits. Toutes les villes importantes ont un coin de parc où les enfants prennent leurs ébats, sous l'œil maternel, dans une piscine propre et confortable. Il y a des terrains vacants que la ville pourrait acquérir pour en faire des petits parcs agrémentés de leur fontaine et de leur piscine à l'usage des petits qui ne peuvent se rendre aux grèves. Cela ne déparait pas la beauté de la ville que d'avoir des parcs en abondance, et surtout des parcs où les enfants pourront s'intéresser et jouir durant les vacances. SAT.

Bains publics fermés

Qu'on le veuille ou non, qu'on en pense ce qu'on voudra, rien ne remplacera les grèves. C'est l'endroit idéal, fourni sans aucun déboursement par la nature, pour prendre le bain. La population, le gros de la population se déversera toujours sur les grèves durant la chaude saison. Les bains publics fermés n'auront jamais l'attrait des grèves. Ils ne sont donc pas d'un besoin pressant.

Que notre attention se porte actuellement sur l'aménagement des grèves ou plutôt d'une grève et d'une seule, grande, spacieuse, belle, exempte de dangers et bien surveillée. Voilà l'important pour le moment. Plus tard, quand nos finances le permettront, nous songerons aux bains publics fermés. Ce serait du luxe au moment où notre jeunesse se noie, faute d'action prompte de notre part à régler ce problème qui nous reviendra chaque année. SAT.

Disparition des tramways

Personne ne se plaindra de la disparition des tramways dans les rues de la ville. La proposition de la Shawinigan Water and Power fut acceptée à l'unanimité, par le Conseil de Ville. Pourvu que le service garanti par la Compagnie donne satisfaction, la ville y gagnera. C'est une amélioration. Il est vrai que la cité prend à son compte les charges de la compagnie, comme l'entretien des rues où se fera le service. Mais le tout sera amplement compensé par la tranquillité et le confort qu'apportera le nouveau système. Nos lecteurs trouveront dans une autre page le texte de la résolution et de l'accord conclu entre la ville et la Shawinigan Water and Power. L. N.

Notre confrère de Shawinigan nous explique que, pour certains québécois, tout doit aboutir à Québec, et que pour faire le tour du Lac St-Jean, sans nuire aux intérêts de Québec, on doit partir de Québec, pour revenir à Québec. Et c'est contre cette coterie à vue étroite que l'Echo du Saint-Maurice demande au gouvernement de prendre action, afin de donner justice à tout le monde; au public touristique comme à la population du Saguenay et du Saint-Maurice. Nous sommes un peu de cet avis là.

Joseph BARNARD.

La Journée Catholique de Lévis

POUR L'EGLISE

C'est dimanche prochain, 30 juillet, qu'a lieu à Lévis, sous la présidence d'honneur de S. Em. le cardinal Villeneuve, le dixième ralliement annuel des Retraitants du Canada.

Journée de prière et d'étude, cette réunion attire chaque année de nombreux assistants. On en comptait plus de deux mille l'an dernier à Joliette. Ce nombre devrait être dépassé cette année. Le dixième anniversaire de ces assises, la présence du primat de l'Eglise canadienne, le choix du sujet à l'étude, la période difficile que nous traversons: autant de raisons pour donner à cette journée une importance particulière.

Après s'être munis d'énergies surnaturelles par l'assistance à la messe et la sainte communion, les Retraitants étudieront ensemble leurs devoirs, envers l'Eglise: le matin l'amour de l'Eglise;

l'après-midi la défense, de l'Eglise. Aucun sujet qui soit plus conforme aux directives du Souverain Pontife et de l'Episcopat, qui réponde mieux aussi aux besoins de l'heure. Alors que, dans notre pays comme partout ailleurs, les forces du mal s'organisent et s'approprient à livrer de rudes assauts, il est du devoir des catholiques de se grouper et de s'armer pour défendre énergiquement leur foi et leurs institutions. Mais une lutte éclaîrée, spirituelle, dirigée par les chefs spirituels, ne laissant sans défense aucun des points menacés.

C'est ce à quoi tend cette Journée catholique. Elle constitue comme les grandes manœuvres annuelles des laïques militants, des catholiques d'action. Tous les hommes et jeunes gens qui ont fait une retraite fermée devraient se faire un devoir de se rendre à Lévis le 30 juillet prochain.

PRESIDENT DU JEUNE BARREAU TRIFLUVIEN

M. Hormisdas Gariépy, avocat, a été élu président du "Jeune Barreau" des Trois-Rivières, à la place de feu M. Léon Marcotte, récemment tué dans un accident d'automobile. M. Léopold Pinsonnault, a été élu vice-président de la même association.

Absent de ses bureaux

Le Dr B. Jacob fait savoir à sa clientèle qu'il sera absent de ses bureaux du 29 juillet au 5 août.

Les élections complémentaires

Yamaska, MacKenzie, Restigouche-Madawaska.

On dit que le Conseil des ministres fixera, cette semaine, la date des élections complémentaires dans les comtés de Yamaska, province de Québec: MacKenzie, en Saskatchewan; Restigouche-Madawaska, au Nouveau-Brunswick.

Le comté a été rendu vacant, dans Yamaska, par décision des tribunaux qui ont annulé l'élection de M. le notaire Aimé Boucher, député libéral, qui avait été élu par deux voix de majorité sur son adversaire conservateur, M. Paul Comtois.

Le comté de MacKenzie, en Saskatchewan, a été rendu vacant, par la nomination de M. Milton Campbell, député progressiste, comme membre de la Commission du tarif.

Le comté de Restigouche-Madawaska, N.B., a été rendu vacant par la mort de M. Maximilien-D. Cormier, député conservateur. Il y a aussi une autre vacance, dans Oxford-Sud, province d'Ontario, où le député, M. Thomas Cayley, libéral, est décédé. Mais dans ce dernier cas, l'élection sera fixée beaucoup plus tard.

ONDES COURTES

SEPT MORTS DANS UN ACCIDENT D'AEROPLANE EN CALIFORNIE

Un avion de bombardement de la marine des Etats-Unis perd une aile durant une envolée et est précipité sur le sol à Oceanside, Californie. La machine fait une chute de mille pieds de hauteur et ses sept occupants perdent la vie en touchant le sol. Des spectateurs furent témoins de la tragédie.

MAISON DETRUITE PAR L'INCENDIE

La maison de M. Arthur Bruneau, dans le rang St-Mathieu, à quelque distance de notre village, a été complètement détruite par le feu, mardi soir. Toute la famille était sortie, veillant avec des voisins, quand le feu fut découvert. Il avait déjà gagné tellement d'emprise qu'il fut impossible d'arrêter sa marche. On pense qu'il origina d'une cheminée défectueuse. La maison portait des assurances, dont le montant couvrirait une partie des pertes.

LA DELEGATION CANADIENNE RENTRE AU PAYS

A l'exception possible du premier ministre, M. R-B. Bennett, la délégation du Canada à la Conférence économique de Londres s'embarquera samedi prochain pour le Dominion. On croit que M. Bennett, pour sa part, demeurera encore quelque temps à Londres, ou qu'il prendra probablement un repos en quelque endroit de la mère-patrie ou sur le continent.

L'ANNEE SAINTE DURERA JUSQU'AU 21 MAI 1934

Le Pape va probablement étendre l'année sainte actuelle au 21 mai 1934, qui se trouve être le jour de la Pentecôte; autrement, elle expirerait le 2 avril 1934.

LES DOMINIONS NE S'ENTENDENT PLUS AVEC LA GRANDE-BRETAGNE

Les politiques divergentes de la Grande-Bretagne et des Dominions britanniques menacent de dégénérer en une querelle publique comme la conférence économique mondiale tire à sa fin. Les délégués des Dominions ont rencontré M. Neville Chamberlain, chancelier de l'Echiquier, dans une séance privée où, paraît-il, la concorde était loin de régner. Ils ont fait comprendre au Ministre anglais qu'ils étaient déçus de voir la froideur du gouvernement anglais à l'égard du programme de travaux publics suggérés par le président Roosevelt. Les représentants des Dominions ont aussi exprimé leur anxiété concernant la rupture d'une nouvelle entente commerciale entre la Russie et l'Angleterre. D'après eux ceci est de nature à violer l'un des accords conclus à Ottawa, l'an dernier, en vertu duquel les importations venant des pays qui n'étaient pas en faveur de la préférence britannique, devaient être prohibées. M. Chamberlain aurait déclaré en réponse que la conférence d'Ottawa n'a rien donné à l'Angleterre et que les Dominions eux-mêmes ont élevé leurs tarifs contre l'Angleterre.

LE PAYS DE L'OR

Une des plus riches découvertes d'or encore faites dans la région de Kirkland Lake depuis des années est attribuée à Jack Lake, prospecteur de Niagara-sur-le-lac. Le gisement se trouve à moins de 100 verges de la route Ferguson dans le canton Grenfell, à quelques milles au nord de Kirkland Lake. Les estimés sont de \$30 à \$260 d'or par tonne de minerai. Les prospecteurs prennent des mesures pour obtenir les brevets de protection nécessaires. James Doig, un vétéran de Wastika, a été le premier à prendre des droits et il est le teneur actuel.

M. CHARLES GAUTIER, DIRECTEUR DU "DROIT"

Une dépêche d'Ottawa nous apprend que notre confrère Charles Gautier, rédacteur en chef du "Droit" depuis plusieurs années, succède comme directeur de ce journal au R. P. Gabriel Sarasin, O.M.I., qui vient de donner sa démission. M. Edmond Cloutier reste chargé de l'administration générale. Le Rév. Père Sarasin a reçu son obédience pour le Cap-de-la-Madeleine. Ses nombreux amis aux Trois-Rivières seront heureux de le rencontrer au Sanctuaire National.

UNE RESERVE FORESTIERE

S. H. M. Carrol, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, a signé un ordre en conseil autorisant M. Mercier, ministre des Terres et Forêts, à créer une réserve forestière dans les comtés de Dorchester, de Beauce et de Frontenac. Cette réserve sera organisée afin de protéger cette région contre un déboisement excessif des détenteurs de concessions forestières. On ne sait pas encore exactement quand et comment M. Mercier s'autorisera de cette permission. On croit cependant, que cette réserve sera vaste. Le ministre en serait venu à cette conclusion afin de protéger cette région contre un déboisement excessif soit par les détenteurs de limites, soit par la colonisation. Quand une région est en réserve, on ne peut y concéder de lots de colonisation. La coupe de bois peut y être autorisée cependant, mais sous une surveillance étroite.

CINQ PETITS INDIENS PERISSENT DANS LES FLAMMES

Cinq enfants indiens furent carbonisés de bonne heure lundi dans un feu qui détruisit la maison en bois de deux étages de leur père, Thomas White, résidant de la réserve indienne de Sarnia à environ quatre milles au sud-est de cette ville. Les morts sont: John White, 12 ans; Leroy, 10 ans; Earl, 8 ans; Reynold, 6 ans; Milton, 4 ans. White, 36 ans, son épouse, 33 ans, et leur fille, âgée de deux ans, Verlyn, échappèrent aux flammes mais White et sa femme subirent de graves brûlures. Les directeurs de l'Hôpital de Sarnia disent qu'ils se rétabliront. On ignore précisément la cause de l'incendie qui éclata aux deuxième étage où dormaient les bambins.

EN VOILA UNE AUTRE!...

Les savants nous en font avaler de bonnes, parfois! L'homme descend du singe, la terre est habitée depuis des millions et des millions d'années, etc., etc., etc. Leurs théories se détruisent parfois. Voici la dernière: Le premier homme fut un Africain, a-t-on déclaré au congrès géologique international, tenu à Washington, et le continent noir fut le berceau de l'humanité et non l'Asie centrale. Après avoir pris une forme plus ou moins développée quelque part en Afrique, l'homme se répandit sur le reste du globe, émigrant par vagues en Europe et en Asie, selon le géologue anglais sir Arthur Smith Woodward. Les dernières découvertes confirment la théorie admise par un grand nombre de savants que l'homme prit naissance dans les environs du désert de Gobi ou Thibet.

POUR LES SYNDICATS D'INITIATIVE

M. Emile Vaillancourt, échevin de la ville d'Outremont, a été nommé par M. J.-E. Perrault, officier spécial au ministère de la Voirie, M. Vaillancourt occupe de promouvoir le tourisme dans la province de Québec et il s'attachera principalement à la formation des syndicats d'initiative sous la direction du Conseil du tourisme.

COURRIERS DE NOS CORRESPONDANTS DE LA REGION

AVIS

HEURES DU DIMANCHE: 8.30 hres à 9.30 hres A. M.
Après la grand'messe jusqu'à 12.30 P. M.
5.00 à 6.00 hres P. M. 7.00 à 8.00 hres P. M.
N. B. — Pas de livraison le dimanche.

Pharmacie L.-A. Hébert

665, rue Bonaventure Téléphone 142

Nous vous recommandons STENO-SOL, comme étant un remède des plus efficace contre les ULCÈRES et les BRÛLEMENTS D'ESTOMAC.
PRIX \$1.25.

Des dents Naturelles

C'est le témoignage que vous rendront vos amis en voyant vos nouvelles dents.
Satisfaction garantie.
—Extraction sans douleur par le procédé nouveau de l'AGAINE.



Dr Auguste Massicotte
CHIRURGIEN-DENTISTE

N° 1, rue Des Forges, Les Trois-Rivières

BECANCOUR

UN MAGNIFIQUE SUCCES MARQUE A BECANCOUR LA FÊTE INTIME DES ANCIENNES DU COUVENT

Ces dernières se sont réunies pour la seconde fois au nombre d'une soixantaine. Chaleureuse réception des religieuses. — Détails complets.

Ces jours derniers avait lieu au Couvent de Becancour, la seconde réunion annuelle des anciennes. La journée débuta officiellement à deux heures de l'après-midi. Pour la circonstance le couvent avait pris ses airs de fête et partout les drapeaux flottaient en signe d'allégresse.

Après leur entrée au parloir, les anciennes firent la visite de la maison. C'est avec une joie bien douce que l'on revit, la chapelle, lieu aimé de notre enfance, les classes, le dortoir, tous lieux remplis de souvenirs impressionnants.

Pendant quelques heures, les anciennes ont eu la joie de redevenir des enfants, des écolières insouciantes.

La halte au parloir ne sera pas oubliée de si tôt. Une réception fut donnée dans la grande salle. Le duo d'entrée fut rendu par Mlles Annette et Jeanne Blondin. Mlle Agnès Bédard souhaita la plus cordiale bienvenue. Les élèves finalistes de 1933 exécutèrent le chant du ralliement: "C'est l'Amicale" avec alternations par les amicalistes.

Déclamation: Une petite saynète fut très bien rendue par Mlles Louise Dumont et Françoise Carignan, qui surent captiver l'esprit des auditeurs. La salle était magnifiquement décorée pour la circonstance. La Rvde Mère St-Jean l'Evangéliste, Assist. générale des SS, de l'Assomption, Rvdes Soeur St-Thomas d'Aquin, direc. générale des Amicalistes, Soeur St-Vital, supérieure du Pensionnat présidèrent la réception.

Voici le texte de l'adresse dite par Mlle Pauline Desilets, secrétaire et que nous reproduisons dans l'intérêt des anciennes absentes. Révérendes Soeurs, Mesdemoiselles et Mesdemoiselles, Sur la scène et appelée à porter la parole, je ne puis me défendre d'une profonde émotion à la pensée du Père tendre et dévoué qui il n'y a guère plus d'un an donnait son puissant encouragement à l'oeuvre naissante de l'Amicale de notre Pensionnat. L'épreuve l'atteint nous affecte grandement. Pour le bien qu'il nous a fait comme pour celui qu'il voulait nous faire, nous le remercions et nous faisons à notre prière, lui rendre la santé. En formulant ce vœu je sais que je me fais l'interprète de toutes.

Je souhaite la bienvenue à Rvde Soeur Directrice des Amicales qui prend sur ses vacances si bien gagnées le temps d'accourir vers nous, pour nous encourager et donner à notre jeune famille amicaliste l'orientation qui lui assure le succès. Bienvenue aux quelques religieuses enfants de la paroisse ou anciennes maitresses qui nous rejoignent de leur présence. Elles sont bienvenues aussi les anciennes compagnes, appréciant l'Amicale lui demeurant fidèles et voulant être de toutes ses fêtes.

L'auditoire très sympathique je le sens est tout de même assez semblable à celui de l'an dernier. Que dirai-je donc de nouveau? Il m'a semblé qu'il y avait davantage à examiner ensemble nos principaux devoirs, d'amicalistes de l'Assomption; à nous demander sérieusement si nous les remplissons bien. Un article de nos règlements se lit ainsi: "L'un des buts des amicales est de stimuler le zèle des associées pour l'apostolat que la Providence confie à chacune." Le temps n'est plus où être apôtre ou religieuse. En ce moment plus que jamais notre Saint Père le Pape insiste sur l'action catholique et l'apostolat des laïques il veut que chaque chrétien et chaque chrétienne vive pleinement son titre d'enfant de Dieu et de l'Eglise. Dans notre vocation de chrétiennes, est implicitement contenue notre vocation d'apôtres.

Mais comment nous femmes pouvons-nous être des apôtres? Où est le champ de notre apostolat? Tout près de nous, dans la famille et dans les relations qui en découlent; et notre manière d'être apôtres, c'est la manifestation de la vie chrétienne. Surgeons bien, par exemple, que personne ne donne ce qu'il n'a pas. C'est pourquoi, avant d'aspirer à quelque apostolat effectif, il nous faut une préparation: nous devons nous armer par la prière, la réception fréquente des sacrements et par toutes les pratiques de la vie chrétienne. Alors seulement nous serons prêtes. Il faut que nous soyons un évangile vivant, en donnant l'exemple de toutes les vertus évangéliques. Le mari, doit apprendre de son épouse, l'enfant, de sa mère et de ses soeurs, la vie chrétienne dans toute sa perfection. Après l'apostolat familial direct, il convient de porter la vérité du Christ en dehors de la famille. L'Eglise plus que jamais a besoin d'auxiliaires qui travaillent à rayonner la vérité en pénétrant partout, et cela, en participant aux oeuvres sociales, demeurant à la disposition de leur clergé et entièrement soumises à l'autorité ecclésiastique. Les qualités des femmes, a-t-on dit, leur donnent la possibilité, en soulageant la misère physique et matérielle, de toucher aussi le coeur et l'âme, et d'y semer une parcelle de vérité et de vie. Au dernier jour nous serons responsables non seulement du mal que nous au-

rons fait, mais du bien que nous aurons négligé. Vivons une vie chrétienne, respectons les enseignements de l'Eglise au sujet de la mode, de la modestie, de la sanctification du dimanche, et nous aurons sur notre entourage une grande force, conquérante.

Un dernier mot, et je vous l'adresse à vous, religieuses, directrices de cette institution, comme de notre amicales. Ce qui a une époque déjà lointaine, d'autres ont fait, vous le renouvelez en faveur de la présente génération. Puisque la semence que vous jetez en bonne terre croît et mûrit! Puissent les anges de tous vos mérites, faire la magnifique gerbe divine d'être présentée au Divin Remunérateur, de tout bien et n'ayant pas ambitionné la gloire des bas, puissiez-vous, au ciel en être confisés, juste récompense de votre vie toute d'abnégation et de sacrifice.

Rapport de la Secrétaire de l'Amicale. Les amicalistes, selon la teneur de nos règlements et constitutions, sont en droit d'avoir chaque année, à l'occasion de la réunion régulière, un compte-rendu des activités de l'Amicale, avec, en plus, l'état des recettes et dépenses.

Nos activités en cette première étape sont nulles. L'avenir nous réserve sans doute les moyens et les occasions de faire au profit de nos seules bibles quelque chose digne de mention, et nous comptons sur nos bonnes religieuses pour nous inspirer lorsque le temps en sera venu.

Les recettes, de juin 1932 à 1933 ont été les suivantes:

Contributions	\$36.50
Donations	1.15
Total des recettes	37.65

LES DEPENSES:

Frais de la réception des amicalistes, l'an dernier	\$14.10
Timbres et papeterie	7.30
Messe	1.00

Cadeaux à quelques amicalistes à l'occasion de leur mariage: aucun Affiliation à la Maison Mère \$5.00 Total des dépenses \$27.40 En caisse au 1er juin 1933 \$10.24 Les débuts sont minimes. Notre espoir et notre confiance sont en l'avenir. Un peu de générosité de la part des anciennes qui n'ont pas encore payé leur contribution annuelle! Il est toujours temps de devenir amicaliste. La modeste somme de .50 sous vous enrôle dans ce groupement social et patriotique du vrai, du beau et du bon. Un bon nombre d'anciennes ont donné leur adhésion et se sont fait un devoir de se rendre à notre cher "Alma Mater" si "chère" au coeur de toute ancienne. Les personnes dont les noms suivent ont répondu avec bonne grâce à l'appel si pressant du comité:

RR. SS. St-Jean-Jean l'Evangéliste, Assist. générale des SS, de l'Assomption, Rvde Soeur St-Thomas d'Aquin, directrice des Amicales, St-Valérie, St-Elise, St-Gabriel, St-Gaëtan, St-Vital, Jean-de-Jésus, Louis-Gabriel, St-Bruno, Marguerite-du-Sacré-Coeur, Joseph-Auguste, Thérèse-du-Sacré-Coeur, Marie-de-la-Merci, toutes des SS, de l'Assomption de la Ste-Vierge.

Comité: Présidente: Mlle Pauline Desilets, Vice-présidente: Mlle Rachel Gingras, remplaçante de Mlle Marguerite-Marie Leduc qui a démissionné pour cause de santé. Secrétaire: Mlle Pauline Desilets, fille du docteur, trésorière: Mlle Antoinette Lyonnais, Conseillères: Mlles Pauline Gingras, G.M. de l'Unité Sanitaire du Comité de Nicolet, Mlles Antoinette Poliquin, Denise Côté.

Venaient ensuite: Mlles Thérèse Blondin, de Montréal Marcelle Blondin, Corinne Rheault, Cécile Cormier, inst., Geneviève Leblanc, inst., Simonne Carignan, Marguerite Pratte, inst., Pauline Desilets, jr., Mariette Carignan, Annette Marie, Poliquin, Mmes Evangéline Richard Poliquin, Marie Deshaies, L. H. Gracie, Thérèse Dubois, Mme Angeline Leblanc Massé, Alice Cyrenne, inst., Marie-Ange Carignan, Jeanne Blondin, Florence Carignan, Gabrielle Deshaies jr., Annette Blondin, Gertrude Dubois, inst., Madeleine Rho, Marie-Louise Carignan, Juliette Richard, Cécile Hamel, Alice Provancher, Juliette Provancher, Gabrielle Pratte, Yvonne Desilets, Aline Houle, Rachel Dubois, Antoinette Desilets.

Plusieurs ont payé leur contribution et furent empêchées pour des raisons incontrôlables de se rendre à cette fête inoubliable: Mmes Germaine Beauchêne Landry, Germaine Deshaies Beauchêne des Trois-Rivières, Antoinette Deshaies Hébert de Montréal, Mlle Aimée Leblanc des Trois-Rivières, Mmes Cécile Desilets, Rouleau, St-Grégoire-le-Grand, Rosa Beauchêne Hamel des 3-Rivières, Mlles Alice Cormier, Françoise Dumont, Marguerite Leduc, Marie-Berthe Robichaud etc.

CONFERENCE

Une conférence des plus intéressantes nous fut donnée par Rvde Soeur Saint-Thomas d'Aquin, Directrice Générale des Amicalistes. La salle de réception était littéralement remplie et décorée, avec un goût artistique par les Dames du Comité qui n'ont rien ménagé pour faire de cette fête un véritable succès appelé la "Fête du souvenir".

GOUTER

Un succulent goûter fut servi au réfectoire à toutes les amicalistes qui prirent la collation en évoquant les souvenirs du passé. Pour toutes la franche gaieté a régné.

SALUT SOLENNEL

Immédiatement après la collation Religieuses et Amicalistes s'alignèrent pour se rendre à l'église paroissiale où un salut solennel fut donné par M. l'abbé Robert Rheaume, prêtre desservant. Aussitôt la prière d'après l'Assomption fut récitée à l'unisson. On se mit en marche pour retourner

à notre chère Alma Mater puis ce fut l'adieu. Toutes furent heureuses du bonheur de s'être revues et d'avoir revécues des heures souvenirs au jour de l'Amicale.

Aux Révérendes Religieuses et aux Dames du Comité nous offrons notre plus cordial merci pour leur bienveillant accueil.

Ste-Geneviève-de-Batiscan

VA ET VIENT

Passage du Notaire Bergeron à St-Stamias et à St-Prosper, la semaine dernière pour la vérification des livres de chacune des municipalités scolaires de ces paroisses.

Mlles Marthe et Henriette Baribeau, de passage aux Trois-Rivières, chez Mlle A. N. Massicotte.

Mlle Eugénie Trudel, de Shawinigan, chez des parents.

Mlle Suzanne Massicotte, de Montréal, à Ste-Geneviève pour le mariage St-Amand-Batiscan.

M. le Notaire O. Bergeron, membre de la Chambre des Notaires de la Province, est allé à Québec, assister à la session annuelle de cette Chambre. Il fait partie du Bureau des Examinateurs pour l'admission des candidats à la pratique du Notariat.

Le Docteur et Mme Henri Baril de Montréal, et leurs enfants, chez M. Ernest Baril et autres parents, pour une huitaine.

Mlle Yvette Nabert, de Montréal, chez des parents.

Mlle Yvette Paquette, de Montréal, de passage à Ste-Geneviève.

NICOLET

LE CLUB DE TENNIS JACQUES-CARTIER A NICOLET

La semaine dernière, le club de tennis de Nicolet lança un défi au club Jacques-Cartier de Québec. Ce dernier accepta en venant dimanche le 16 juillet. Ce tournoi fut joué sur le court de M. Emery Houde. Les parties furent des plus contestées et les nicolais gagnèrent 3 à 1.

Dimanche le 30 prochain, si la température se maintient favorable, les nicolais remettront la visite du Jacques-Cartier.

SOMMAIRE

MM. Alphonse Gingras et Edmour Matte, de Québec perdirent contre Hermann Chatillon et Jean Smith, de Nicolet.

Premier set 5-7 pour Nicolet. Deuxième set 8-1 pour Nicolet. M. Roland Hally et Alphonse Gingras de Québec, gagnèrent contre Tancrède Coulombe et Robert Chatillon, de Nicolet.

Premier set 5-7 pour Québec. Deuxième set 6-4 pour Québec. M. Laureat, Roger et Albert Chartray, de Québec, perdirent contre M. Lionel Lamontagne et Gaston Houde, de Nicolet.

Premier set 6-4 pour Nicolet. Deuxième set 6-3 pour Québec. Mlles Marguerite Hally et Marthe Carboneau, de Québec, perdirent contre Mlle Germaine Denis et Mme Paul Gagnon, de Nicolet.

Premier set 6-3 pour Nicolet. Deuxième set 6-2 pour Québec. Mlles Hally et Carboneau, de Québec, gagnèrent contre Mlles Germaine Denis et Mme Paul Gagnon, de Nicolet.

Les parties furent arbitrées par M. Emery Houde et Paul-Arthur Trahan. Ce fut l'un des plus intéressants tournois joués à Nicolet. Les spectateurs au nombre de deux cents environ admirèrent et applaudirent avec enthousiasme, les deux clubs.

Après la fin de ce tournoi le club Jacques-Cartier et le Nicolet ainsi qu'un nombre d'amis partirent pour aller prendre le souper à la place du Port St-François dans les chalets de MM. Dr H.-P. Smith et J.-W. Denis, Prot. Les Québécois ne partirent que tard dans la soirée et dans l'attente de recevoir la visite du Nicolet.

Tout club qui oserait à rencontrer le Nicolet est prié de s'adresser à M. J. Emery Houde, arpenteur-géomètre, Nicolet.

LA SARRE

Mme Lucien Pinard et son fils Roger, de Montréal, sont de passage à La Sarre, pour le temps des vacances.

M. Jeffrey Lafontaine, de St-Adelphe, de passage à Colombourg, pour affaires.

M. Henri Mongrain, et sa famille, de St-Adelphe, sont arrivés pour résider parmi nous. Ils sont bien enchantés de l'Abitibi. Ils demeureront à Colombourg, dans le rang 4 & 5, La Sarre.

Nous aurons, dimanche prochain, la visite de Son Excellence Mgr Rheaume. Il administrera le sacrement de Confirmation à tout près de 450 enfants. C'est beaucoup pour une jeune paroisse.

Plusieurs personnes sont montées visiter l'Abitibi. Plusieurs nouveaux colons désirent venir s'établir à La Sarre. C'est une des belles paroisses de l'Abitibi. C'est le temps d'acheter des terres, plus tard elles se vendront peut-être plus cher.

Mlle Louise Gagnon, de Québec, de passage à La Sarre.

Mlle Justine Trépanier, de Ste-Jeanne d'Arc, de passage, chez sa mère Mme Georges-E. Trépanier.

STE-THECLE

VA ET VIENT

Mlle Angèle Plamondon est allée passer une quinzaine aux Trois-Rivières, chez M. Alphonse Rompré et Emilie Plamondon.

M. Raymond Bédard, B.S.A. est allé à Québec, pour affaires, dernière

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas. FIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure, District des Trois-Rivières, N° 2202

HYACINTHE TRAHAN, rentier, du village d'Yamachiche, demandeur; vs THEODE GELINAS, cultivateur, du village d'Yamachiche, défendeur.

1. Une portion de terre sise et située en la paroisse de Yamachiche, à la concession de la Petite Acadie, connue et désignée comme faisant partie du lot de terre numéro mille quatre-vingt-deux (p. 1082), au plan et livre de renvoi officiels du cadastre d'enregistrement du comté de Saint-Maurice, fait pour la paroisse de Sainte-Anne, d'Yamachiche, contenant environ trois arpents et trois quarts de large sur la profondeur qu'il peut y avoir à partir en front du cordon séparant la dite concession de celle de la petite rivière, à aller en profondeur se terminer au chemin de la dite concession de la Petite Acadie, se trouvant en bas de la dite concession, joignant du côté nord-est à Onésime Millette et du côté sud-ouest à Hyacinthe Millette, sans bâtisse.

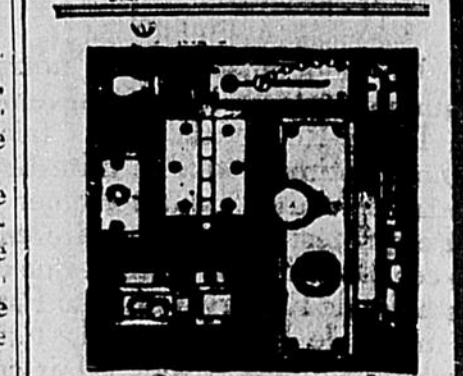
2. Une portion de terre sise et située en la même paroisse, même concession, connue et désignée comme faisant partie du lot de terre susdit numéro mille quatre-vingt-deux (p. 1082) des plan et livre de renvoi officiels pour la paroisse de Yamachiche, étant une pointe de terre située au sud-ouest du chemin de la dite concession contenant un arpent et demi de terre en superficie environ et renfermé comme suit: Au nord-est au chemin de la dite concession, au sud et au sud-ouest à un fossé descendant sur le dit lot et le séparant du surplus du dit lot appartenant à Maxime Gélinas, représentant Paul Gélinas, père joignant du côté nord le dit Maxime Gélinas, à un autre fossé se trouvant derrière les bâtisses ci-après désignées avec maison et grange dessus érigées.

3. Une autre terre située en la paroisse de Yamachiche, concession de la Petite Rivière, connue et désignée comme étant les lots 692 et 693 aux dits plan et livre de renvoi officiels du cadastre pour la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche. Pour être vendues à la porte de l'église de la paroisse de Sainte-Anne d'Yamachiche, le DIX-SEPTIEME jour d'AOUT mil neuf cent trente-trois, à DIX heures de l'avant-midi.

Le shérif, L.-P. MERCIER
Bureau du shérif, Trois-Rivières, le 12 juillet 1933.

LE BIEN PUBLIC est édité par la Cie Le Bien Public, Ltée, dont M. l'abbé J.-B. Carignan, est le gérant, et imprimé par l'Imprimerie St-Joseph au No 458, rue Bonaventure, Les Trois-Rivières.

Laporte de 'Devant



Sera toujours chez le propriétaire soigneux l'objet d'une attention spéciale. C'est la meilleure annonce.

Demandez les accessoires de

Cyrille LABELLE & Cie

10, -- Rue Des Forges -- 10

Les Trois-Rivières.

PACIFIQUE CANADIEN



LA PLUS GRANDE OCCASION

EN EFFET LE 30 AVRIL

HEURE SOLAIRE

Trains pour Montréal

2.15 am tous les jours
8.35 am jours de semaine
2.35 pm tous les jours
3.10 pm tous les jours
6.18 pm tous les jours

Trains pour Québec

3.30 am tous les jours
9.45 am jours de semaine
11.00 am tous les jours
6.25 pm tous les jours
6.45 pm dimanche seulement

Trains pour Shawinigan Falls et Grand'Mère

5.25 am jours de semaine
11.05 am tous les jours
2.40 pm tous les jours
6.30 pm tous les jours

Trains pour Grandes Piles

10.00 am mardi, jeudi, et samedi.
6.30 pm jours de semaine

Pour vos réservations de wagons-salon, veuillez vous adresser au bureau de la ville, 1262, rue Notre-Dame, téléphone: 2001 ou 2002, ou à la gare.

O ma Mère, que je reste comme vous au pied de la croix, si tel est le bon plaisir de votre Fils.
Bse Bernadette

Lisez le "Bien Public"

Pages Trifluviennes

4 Brochures pour \$1.00

Mémorial Trifluvien (1ère partie)	0.25
" " (2ème partie)	0.25
Reliques	0.25
Mon petit pays	0.25

En vente au "Bien Public" --- chez Henri Cloutier ---
A la Pharmacie Hébert --- A la Pharmacie Royale.

H. CARIGNAN, Courtier en Immeubles

Maisons à vendre ou à louer
Terres et Terrains à vendre ou échanger.

1563, ROYALE. Tél. 1298

Tél. 432. Boîte Postale 150.

Charbonnerie St-Laurent Ltée

Véritable Anthracite Ecossais
Américain — Coke — Bitumineux — Egg — Stove — Chestnut — Buckwheat — Huile à chauffage
BOIS

Bureau & Entrepôt: 101, rue du Fleuve

TROIS-RIVIERES, Qc. Succursale rue Milot, e) (Ancienne glacière N.-Yam)

Le cri rouge

(fragment)

La ville monstre étend son cri tumultueux.
Il s'est fait soir.

A l'infini, les avenues
Tissent leur miroitement lacé de clartés crues.
La nuit froide, trouée de ses millions d'yeux,
Grince autour des buildings, escalade les cieux.
Dans l'air battent des bruits.

La foule aux pudeurs feintes
Strie la blancheur des rues où meurt la grande plainte
Qu'assemblés sous le chef d'une rage commune
Poussent les parias se chauffant à la lune.

Au front des hôtels flotte un goût de voluptés.

Lueurs rousses, clameurs stridentes des bagarres,
Gronnements des taxis aux seuils ardents des gares.
D'électriques ardeurs rougeolent.

Le soir se tord
Sous le joug lumineux qui torture son corps.

Voici étinceler de brusques soleils d'or
Autour des noirs clochers que les rumeurs effarent,
L'or s'exaspère. Sa métallique voix convie
Les hommes éternels à d'ignobles orgies.

Et tandis que là-bas les bourdonnantes foules
Cherchent dans les plaisirs l'oubli de leurs travaux,
Les noirs faubourgs, où rôde un vent de mort, refoule
Les gueux sous la lueur pâlotte des falots.

Coude à coude, ils sont là les gueux à face glabre
Qu'une sourde rancœur vers la vengeance cabre.
Pendant qu'en leurs foyers les femmes, les petits,
Sentent s'ébattre en eux d'étranges appétits
Geignent sur des grabats qu'envahit la froidure,
Ces sales claque-dents dont l'âme semble dure,
Assemblés dans le soir, au pied de la cité,
Clament le vain tourment des souffrances arides
Et toute la douleur de leurs cœurs révoltés,
Aux sombres monuments dont les grands bras livides
Font des gestes de glace en la demi-clarté.

Clément MARCHAND

(Les Soirs Rouges, en préparation).

Nouveaux règlements
pour l'industrie
laitière

Garanties exigées des distri-
buteurs. — Rapport mensuel
détaillé.

Le lieutenant-gouverneur vient
de signer d'importants règlements
soumis par la Commission de l'in-
dustrie laitière et l'inspecteur gé-
néral du lait. On se souvient
qu'au cours de la dernière session,
la loi des produits laitiers a été
complètement remaniée. Elle ac-
cordait à l'inspecteur du lait le
pouvoir de fixer une garantie à im-
poser aux distributeurs en faveur
des producteurs de lait.

Celui qui débute dans le com-
merce du lait devra déposer entre
les mains de l'inspecteur général,
une garantie de \$1,000, soit en va-
leurs, en argent, ou sous forme de
polices d'assurance.

Quant aux distributeurs qui sont
déjà dans le commerce du lait, ils
devront fournir une garantie cou-
vrant la valeur des produits ache-

tés durant un mois, s'ils paient à
tous les quinze jours, et une ga-
rantie couvrant la valeur des pro-
duits achetés durant 45 jours, s'ils
paient à tous les mois. Cette ga-
rantie est exigée afin que les pro-
ducteurs de lait soient protégés
contre les faillites possibles des
acheteurs de lait.

En vertu d'un autre règlement,
les distributeurs de lait devront
fournir à l'inspecteur général du
lait un rapport mensuel détaillé
des opérations effectuées durant le
mois précédent. Une déclaration
solennelle devra accompagner ce
rapport et l'inspecteur général au-
ra le droit d'exiger des détails
supplémentaires.

PELERINAGE

Louisville. — Dimanche dernier,
avait lieu notre pèlerinage annuel
au Cap-de-la-Madeleine, sous les
auspices de notre dévoué curé M.
l'abbé Donat Baril, et des membres
de la Société St-Vincent de Paul.
Près de 300 pèlerins quittaient la
garé, se mettant en route vers sept
heures a.m., pour aller demander
secours et protection auprès de
Celle qu'on n'invoque jamais en
vain. Tout le long du parcours,
on récitait le chapelet puis de pieux
cantiques à la Reine du Rosaire
furent rendus à la louange de notre
bonne Mère du Ciel. Espérons
que ces pieux exercices attireront
sur nous tous, d'abondantes béné-
dictions.

NOUVEAU TITRE POUR BALBO

Le général Italo Balbo va probablement recevoir le titre de maréchal
de l'air à son retour à Rome. A la suggestion du premier ministre
Mussolini, ce titre a été créé par le conseil du cabinet, et l'on a la cer-
titude qu'il va être conféré au commandant de l'armée italienne. Dans
son dernier rapport au duc, Balbo affirme que l'enthousiaste accueil
fait à son escadron détruit le mythe d'un courant anti-fasciste à l'é-
tranger.

-0-0-0-

TERRE-NEUVE SERAIT MISE SOUS TUTELLE

Terre-Neuve va perdre provisoirement son statut de colonie au-
tonome si le gouvernement britannique approuve le rapport de la com-
mission Amulree, récemment commise à la censure des finances du
Dominion. Le rapport, présentement aux mains du secrétaire des
Dominions proposerait un remède énergique, sans parallèle dans l'his-
toire anglaise moderne: administration des finances par des experts en
rue d'un grand emprunt de redressement; administration générale,
pendant un certain temps, par une commission.

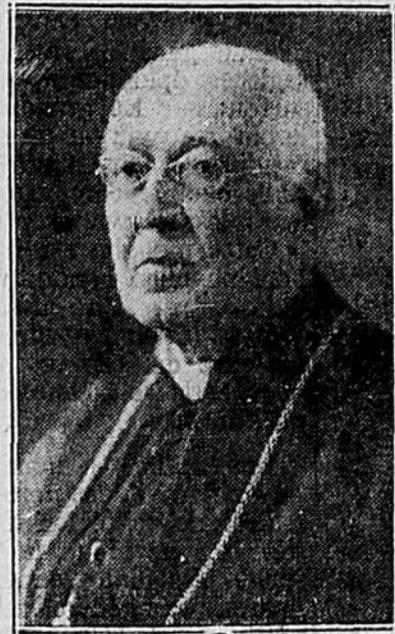
Aux Anciennes Elèves de l'Ecole
Normale des Trois-Rivières

Les anciennes élèves de l'Ecole Normale des Trois-
Rivières ont manifesté beaucoup d'attachement à leur
Alma Mater, l'an dernier. La deuxième réunion annuelle
de leur amicale, fixée au 5 août 1933, compte recevoir,
cette année, un aussi grand nombre d'anciennes.

En voulant bien transmettre dès à présent leur
souscription pour cette deuxième réunion de l'amicale,
elles sont priées de communiquer immédiatement
avec Mademoiselle Colette Lévesque, 998, St-Maurice,
Trois-Rivières.

34 ans d'Episcopat

1899 - 1933



S. E. Mgr F. X. Cloutier

a célébré dans l'intimité ses 34
ans d'episcopat. C'est en effet le
25 juillet 1899, qu'il fut sacré
troisième évêque des Trois-Rivi-
ères, succédant à Mgr Lafleche.

A cette occasion, nous prions
Son Excellence de bien vouloir
agréer l'expression de nos vœux
les plus sincères de bonheur et
de longue vie avec l'humble hom-
mage de notre filial attachement.

7 ans d'Episcopat

1926 - 1933



S. E. Mgr A.-O. Comtois

Evêque de Barca et Auxiliaire de
Son Excellence Mgr Cloutier, cé-
lébrera le septième anniversaire de
son élévation à l'episcopat demain
le 28 juillet.

Qu'on nous permette de pré-
senter à Son Excellence Mgr
l'Auxiliaire, l'expression de nos
meilleurs vœux et de notre res-
pectueuse soumission.

M. l'abbé Emile Yelle nommé coadjuteur
de l'archevêque de Saint-BonifaceLE SUPERIEUR DU GRAND SEMINAIRE DE MONTREAL EST NOMME AVEC FUTURE
SUCCESSION

M. Emile Yelle, Sulpicien, supé-
rieur du Grand Séminaire de Mont-
réal, est nommé coadjuteur avec
future succession de Mgr Bélli-
veau, archevêque de Saint-Boni-
face.

Le nouvel évêque est né à Saint-
Rémi de Napierville, le 4 avril 1893,

fil de Simon Yelle, cultivateur et
de Rosina Dagenais. Il a fait ses
études classiques
au Petit Séminaire de Jo-
bette (1908-1914) et ses études
théologiques au Grand Séminaire
de Montréal (1914-1917). Il a
été ordonné prêtre par Mgr Bru-
chési le 15 juillet 1917, en l'église
Saint-Jean-Baptiste. Après son or-

dination, il alla parfaire ses études
à Rome jusqu'en 1919. Il a obtenu
le doctorat en théologie, le doctorat en
philosophie. Avant de revenir au
Canada, il fit sa solitude à Paris
(1919-1920). De 1920 à 1927, il a
été professeur de dogme, de litur-
gie et d'histoire de l'Eglise au
Grand Séminaire de Montréal. Il
était supérieur depuis 1929.

L'Eglise
protestante
en Allemagne

Les élections de dimanche sous
l'entière domination du
gouvernement Hitler.

Les élections religieuses de di-
manche ont placé les églises pro-
testantes d'Allemagne sous l'en-
tière domination du gouvernement
Hitler. Selon des informations en-
core incomplètes, mais déjà suffi-
santes pour conclure, les électeurs
se sont presque partout résignés à
accepter les listes de candidats
qui leur étaient proposées. Pres-
que partout, il n'y a pas eu lieu de
recourir au scrutin. Les électeurs
se sont sans doute souvenus de cet
avertissement que le chancelier
Hitler a formulé pendant la cam-
pagne électorale: L'Eglise s'at-
tend à ce que l'Etat la protège.
L'Etat, en retour, a droit à la pro-
messe de fidélité de l'Eglise.

Environ 400,000 anciens et mem-
bres de comités de direction ont
été élus. Ces anciens et membres
de comités choisiront des délé-
gués synodaux provinciaux. Ceux-
ci choisiront les membres d'un syn-
ode national qui élira l'évêque du
Reich. On sait que cette charge
d'évêque du Reich, d'institution ré-
cente, est fort disputée depuis
quelque temps. Le bureau élec-
toral non-nazi accuse les nazis
d'avoir exercé une pression indue
dans certains cas et demande l'an-
nullation des élections.

M. le Commandeur
Provencher

DELEGUE A MILWAUKEE.

Nous apprenons que le Proto-
notaire, M. le Commandeur Pro-
vencher part demain avec sa fille,
Mademoiselle Aline, pour un voyage
d'une quinzaine de jours, en
automobile à Milwaukee et Chi-
cago.

Le Commandeur ayant été choisi,
en juin dernier, à Montréal,
comme l'un des délégués provin-
ciaux des Forestiers Catholiques,
s'en va représenter la société à la
Convention Internationale de l'Or-
dre. Ce Congrès se tiendra au
commencement d'août à Milwau-
kee, dans l'état du Wisconsin, à
quelques 90 milles au-delà de Chi-
cago.

M. et Mlle Provencher auront
d'intéressants compagnons de vo-
yage dans la personne de M.
l'abbé Charles Beaudin, de Mont-
réal, Chapelain de l'Ordre dans
notre province, et de M. le notaire
Gaetan Valois, de Lachute, P.Q.,
tous deux également délégués.

La Convention terminée, au re-
tour par Chicago, on y séjournera
pendant une huitaine de jours pour
visiter l'exposition mondiale.
Au Commandeur et à Mlle
Provencher, nous souhaitons bon
voyage.

Si les enfants catholiques ai-
ment aujourd'hui la Sainte-En-
fance, plus tard ils sauront se
dévouer à toutes les oeuvres ca-
tholiques.

Père L.-P. Nempon, M.E.

La Semaine
Sociale de
Rimouski

Le programme définitif de la
Semaine sociale, qui aura lieu à
Rimouski du 13 au 19 prochain,
vient de paraître. Nous en dé-
taillons les renseignements suivants
qui seront utiles à nos lecteurs.

L'œuvre des Semaines sociales
consiste à étudier, à la lumière de
la doctrine catholique, les pro-
blèmes sociaux de l'heure présente.
Elle s'efforce, par un enseignement
à la fois doctrinal et pratique, de
former une élite qui fera revivre
dans les mœurs, les institutions et
les lois l'esprit chrétien.

Le sujet mis à l'étude cette an-
née: le problème de la Terre, ne
manquera pas de susciter un vif
intérêt. Les divers cours ont été
confiés à des catholiques, ecclé-
siastiques et laïques, de haute va-
leur. Aussi peut-on espérer que les
auditeurs viendront nombreux de
toutes les parties du pays. Ceux-
là sont spécialement invités que
leur position ou leur culture ap-
pellent à exercer quelque influence
dans leur milieu. De cette élite
surtout dépend la réalisation de
l'idéal que nous poursuivons.

Le Secrétariat général est aux
bureaux de l'Ecole Sociale Popu-
laire, 1961, rue Rachel Est, Mont-
réal (Tél. Amherst 1889) Un Se-
crétariat local, dirigé par M. l'abbé
Emile Sirois, a été établi à l'E-
vêché de Rimouski. C'est à l'un
de ces endroits qu'il faut adresser

Les fêtes de Sainte-Anne à Yamachiche

SON EXCELLENCE MGR COMTOIS PRESIDE.

Yamachiche. — La fête de la
bonne sainte Anne, patronne de
notre église paroissiale, dont le
culte est si répandu dans notre
pays, a préludé mardi soir par des
cérémonies religieuses fort im-
pressionnantes. Elles se conti-
nuent aujourd'hui avec toute la
pompe de l'Eglise.

Son Excellence Mgr A.-O. Com-
tois, évêque-auxiliaire, chanta le
salut du Saint-Sacrement. Il était
accompagné de MM. les abbés J.
Dampousse et Léon Désilets,
comme diacre et sous-diacre. Mgr
Dionis Gélinas, C.S., agissait com-
me maître de cérémonies.

Il y eut ensuite procession de la
relique par les allées du parterre
en face de l'église. Un très grand
nombre de malades y étaient ali-
gnés, et Mgr Comtois leur présenta
la relique à vénérer. Il en fit l'im-
position aux malades.

Un très nombreux clergé était
présent, parmi lequel on remar-
quait: MM. le chanoine P.-A.-A.
Bellemare, Mgr A. Béland, M. le
chanoine Dionis Bellemare, le R.
Père Ulric Arcand, le R. P. Eu-
gène Lacerte, MM. les abbés
Raoul Lamy, Eugène Lamy, Her-
vé Matteau, Georges Fleury, A.

Foucher, Antonio Milot, Léopold
Rompré, Paul S. de Carufel, Henri
Lemire, etc.

Mercredi matin, de grandes so-
lennités eurent lieu à la messe.
Son Excellence Mgr Comtois as-
sistait au milieu d'un clergé nom-
breux. Le Rév. Père Lacerte,
S.J., a donné le sermon.

Assistaient Son Excellence: M.
le Chanoine T. Giroux, du Sémi-
naire, et M. le Chanoine Belle-
mare, de Brompton.

Le Rév. Père L. Meunier, O.
M.I., chanta la messe.

On remarquait outre ceux ci-
haut nommés: Mgr D. Gélinas,
M. l'abbé D. Baril, de Louiseville;
M. le curé D. Gélinas, de Maski-
nongé; M. le curé Poisson, de La
Pointe-du-Lac, M. l'abbé T. Gra-
vel, de St-Barnabé, etc.

Un accident grave a marqué la
fin de la fête d'hier. Un enfant de
quatre ans, fils de M. P.-E. Tur-
ner, s'est jeté sur une machine.
Il est mort quelques instants plus
tard. Brusquement, l'enfant vou-
lait traverser le chemin et ne vit
pas la machine sur laquelle il don-
na de la tête.

Les Glanes

Il est heureux que les
grands hommes meurent; car
leur mort permet au temps
de reposer la liqueur dans le
vase de leur réputation. Peu
à peu, la lie des injustices,
des calomnies, des menson-
ges qu'y avait jetée le mal,
descend au fond ténébreux
de l'oubli, et seul, l'or pur
de leurs mérites monte à la
surface, au grand soleil de
l'histoire.

-0-0-0-

Ma gloire à moi, c'est d'ai-
mer passionnément la Vérité.

-0-0-0-

La Spéculation est un vaste
champ de neige molle où
toutes les idées sont boules,
poussées par l'Esprit hu-
main. Ce qui explique, pour-
quoi les idées fausses ou
mauvaises font leur chemin
plus vite, c'est qu'elles des-
cendent vers l'abîme de l'Er-
reur et du Mal, alors que les
idées bonnes montent vers
les sommets de la Vérité.

-0-0-0-

Toute idée est essentiellement
dynamique. Si on se le
rappelle toujours, on aura
moins peur du travail intellec-
tuel.

-0-0-0-

L'Ordre, c'est essentielle-
ment l'équilibre des forces
bonnes qui évoluent dans le
champ du Vrai, du Bon, du
Bien, du Beau. Tout le reste
est désordre.

LE GLANEUR

Retraite chez les
Dames Ursulines

Depuis samedi dernier, les exer-
cices de la retraite chez les Dames
Ursulines, rue Notre-Dame, sont
prêchés par le Rév. Père Albert
Richard, S.J., professeur au Collè-
ge Brébeuf à Montréal. La retraite
se terminera lundi prochain.

Lettre ouverte

Le retour à la terre
par l'industrialisation
de la campagne

N. de la R. — Nous recevons
la communication suivante.
Elle est brève mais d'un grand
intérêt, et ramène devant l'o-
pinion publique l'un des pro-
blèmes les plus complexes de
l'heure présente. Les idées
exprimées ici sont d'une grande
opportunité. La centralisation
de l'industrie dans les villes a
misérablement entraîné l'aban-
don de la terre et de la cam-
pagne. Que l'industrie et la pé-
tite industrie se répandent dans
les campagnes, les villes dé-
gorgées leur trop-plein de
terriens qui y sont à la gêne
depuis une couple d'années.
Nous reviendrons sur les idées
de M. Bellerose.

-0-0-0-

Monsieur le Rédacteur,
Je vous serais très reconnaissant
de m'accorder un peu d'espace
dans les colonnes de votre journal
pour me permettre de discuter
une des plus grandes questions
d'actualité: le retour à la terre.
Afin de soulager les villes de leur
surpopulation, M. le Rédacteur,
peut-il se trouver un moyen plus
efficace que d'industrialiser les vil-
lages et les campagnes éloignées de
tout centre commercial, en établis-
sant des industries dépendant de
tout ce que la ferme peut produire:
fruits, légumes, tabac, lin, etc?...
Nous estimons que si, au lieu
de donner une somme de \$600.
à certaines familles de la ville pour
retourner à la terre, on dépensait
cet argent pour l'établissement et
le développement de l'industrie ru-
rale, tout irait mieux. Les gens
resteraient dans leur village ou
leur campagne et n'encombreraient
pas les villes. Le rapatriement des
notres se ferait plus normalement.
Les villes seraient soulagées de leurs
chômeurs, et les villages trouve-
raient un bon apport dans les nou-
veaux venus pour partager leurs
dettes et leurs charges.

Il faut industrialiser si nous vou-
lons attirer ceux de nos qui sont
partis, afin de faire contrepoids à
l'immigration étrangère qui met
en péril nos droits religieux et na-
tionaux.

Vous remerciant d'avance pour
votre généreuse hospitalité, je de-
meure votre tout dévoué,

J.-B. Rival-Bellerose,

industriel

859 - Champflour,

Les Trois-Rivières.

LE COIN DES DAMES



CHOSSES D'ART

Frédéric Chopin

(1810 - 1849)

Les Mazoviens, petit peuple de la Pologne, aiment la musique d'une façon particulière; ils chantent tous les événements heureux ou malheureux. Leur poésie est aussi remarquable de personnalité. M. Wilczynski écrit: "Les caractères de notre sentiment poétique sont tout à fait particuliers et nous différencient de toutes les autres nations... Notre terre respire le calme et la tranquillité. Notre esprit n'est emprisonné par aucune barrière et il bondit en liberté à travers des plaines infinies; rien ne l'altère invinciblement, ni des rocs attristés, ni un ciel trop brillant, ni un soleil trop ardent; il n'a pas devant la nature d'émotions trop fortes et cette nature ne l'occupe pas en entier. Aussi l'esprit se tourne-t-il vers d'autres côtés et interroge-t-il les mystères de la vie. De là cette franchise dans notre poésie, de là aussi cette tendance continue vers le beau et cette poursuite passionnée de l'idéal... C'est là le style simple, rare comme les perles d'une eau pure... Il demande une âme simple et pure, une imagination poétique et des sentiments délicats. La pureté du style élève l'art au niveau de la religion."

Cette âme simple et pure, Frédéric Chopin la possède; il a hérité des qualités de sa race; le trésor de poésie nationale inspire une partie de son œuvre. Tantôt gai, plein d'humour, tantôt mélancolique, en proie au jal, comme l'on dit dans son pays, le jeune Mazovien s'amuse, rêve, se mêle aux paysans, écoute les airs populaires. Il improvise, pour faire danser ses gracieuses compatriotes, la mazurka, la krakowiak, la polonaise. Liszt décrit cette danse qu'a popularisée, dans le monde entier, le génie de Chopin. "C'est par cette danse qu'un maître de maison ouvrait chaque bal, non avec la plus jeune, non avec la plus belle, mais avec la plus honorée, souvent la plus âgée des femmes présentes... Après le maître de la maison, c'est d'abord les hommes les plus considérables qui suivaient ses pas, choisissant... ceux-ci leurs préférées, ceux-là les plus influentes. L'amphitryon... était tenu de faire parcourir à la troupe alignée qu'il conduisait mille méandres capricieux, à travers tous les appartements où se pressait le reste des invités." La Polonaise en si bémol mineur intitulée: "Adieu à Guillaume Kolberg," une des premières œuvres de Chopin, annonce le caractère du musicien: "Une sensibilité gracieuse et tendre, une légèreté d'écriture qui enchante, une flexibilité très personnelle dans le mouvement mélodique, un goût charmant dans les ornements dont les thèmes sont

brodés"... (H. Bidou).

La renommée sourit déjà à l'artiste, dans son propre pays, et le journal officiel déclare qu'un jour les Polonais seront aussi fiers de Chopin que les Allemands de Mozart. Mais les exigences de l'Art commandent l'exil. La pensée de quitter sa patrie et son premier amour, peut-être pour toujours, jette le jeune homme dans une indécision qui se prolonge. Le 11 octobre 1830, il donne un dernier concert à Varsovie. Il exécute le Concerto en mi mineur. La salle est comble; le succès, brillant. Enfin, le premier novembre, Chopin fait ses adieux. "Mes amis lui offrirent un banquet à Wola, le premier village quand on quitte Varsovie. Elsner, son professeur, avait composé une cantate que chanteront les élèves du Conservatoire. On remit au voyageur une coupe d'argent remplie de la terre de la patrie. Chopin pleura; il pressentait qu'il ne reverrait plus la Pologne." (H. Bidou). Quand, l'année suivante, la prise de Varsovie par les Russes anéantit toutes les espérances polonaises, l'artiste exilé laisse passer toute sa colère et toute sa douleur dans l'Etude en ut mineur.

Chopin arrive dans le Paris de la Monarchie de Juillet. La littérature, les beaux-arts, la musique subissent une efflorescence. Les lundis de Chérubini, réunissent Liszt, Moschélé, Hummel, Mesdames Grassini et Falcon, Auber et Halévy, Meyerbeer et Rossini. Le nouvel invité polonais attire l'attention de Kalbrenner, alors le roi du piano. Il loue son style et sa technique. Il l'engage même à donner un premier concert à la salle Pleyel, le 26 janvier 1832. La critique se montre très sympathique au jeune Chopin. On prévoit une rénovation de l'art pianistique. Sa carrière commence sous d'heureux auspices.

Le poète musicien se livre à la composition et à l'enseignement. Il ne se produit que très rarement en public. Les intimes seuls se délectent à loisir de son génie.

Ses œuvres les mieux connues et les plus caractéristiques sont les Etudes, les Nocturnes, les Préludes, aussi quelques Ballades, Valses, Polonaises.

M. H. Bidou, dans son beau livre sur Chopin, nous donne une analyse très intéressante "Les douze Etudes de l'op. 10 ont été écrites par Chopin entre sa 19e et 23e année." Elles comptent parmi ses plus beaux ouvrages.

Viecks signale leur fraîcheur saine et leur vigueur. Celles mêmes qui sont lentes, réveuses et élégiaques n'ont rien de la morbidité des Noc-

turnes. Il les écrivait alors dans un but technique en y mettant tous les effets d'harmonie qu'il cherche au piano et toutes les difficultés pianistiques. Ainsi on trouverait dans les Etudes un formulaire de l'écriture de Chopin. En même temps, il a enveloppé cette science du piano dans un art magnifique. La lère avec ses basses fières et le flot puissant de ses sons, est héroïque. La seconde est un frémissement et un murmure de lumière. Chopin lui-même disait à son élève Guttmann n'avoir pas écrit de plus belle mélodie que celle de la 3e étude en mi. Un jour que Guttmann la jouait, Chopin éleva les bras, joignit les mains et soupira. O ma Patrie! La 4e, malgré le ton sombre d'ut mineur regorge de vie et éclate en étincelles. La 6e est un plaintif nocturne. La 7e est joyeuse, éclairée de soleil. La 8e a une grâce flexible et mondaine. Et nous avons vu qu'il a mis dans la 12e toute la colère et toute la douleur.

"Les Nocturnes, œuvres courtes et charmantes ont beaucoup fait pour la popularité de Chopin. Ces délicats ouvrages, en servant sa renommée, l'ont un peu accablé. Ils ont donné de Chopin une image élégiaque, efféminée, mélancolique, qui a peu à peu masqué sa vraie figure."

La rencontre, dans un voyage, à Dresde, d'une amie d'enfance, nous a valu la Valse en fa mineur. Une seconde rencontre conclue par les fiançailles. De cet amour naît la Ballade en sol mineur. "Elle me paraît son œuvre non pas la plus géniale mais la plus génialisch, écrit Shumann, la plus fougueuse, la plus personnelle." La fiancée, bien inconstante, se refroidit à distance... Elle rencontre un tître, cela lui plaît; une lettre fort cérémonieuse laisse deviner à Chopin la rupture... Bien sincère dans son amour, il souffre profondément et cette souffrance il la chante, il la pleure dans l'admirable Scherzo en si bémol mineur.

Pourquoi Chopin, blessé dans son cœur, accepte-t-il la sympathie de Georges Sand? Voilà un mystère que les mieux renseignés cherchent en vain à expliquer. Deux natures différentes; deux âmes différentes; deux esprits opposés... Et cette liaison se prolonge neuf ans!

Durant l'hiver 1838-39, Chopin se sent atteint sérieusement par le mal qui doit l'emporter. Georges Sand a un fils qui souffre lui aussi. On décide un séjour en Espagne. Majorique est choisie. La chartreuse de Valdemosa, abandonnée par suite de la confiscation des biens des

Congrégations, est louée à bon compte. Chopin retient un des logements réservés aux

Pères. Cette habitation appelée "Son Vent" n'offre aucun confort si ce n'est un site merveilleux. Ce décor romantique tombe même sur les nerfs de l'artiste malade. Voici un extrait d'une lettre de Georges Sand très intéressante au sujet des Préludes: "Il (Chopin) se démoralisa d'une manière complète. Supportant la souffrance avec assez de courage, il ne pouvait vaincre l'inquiétude de son imagination. Le cloître était pour lui plein de terreur et de fantômes. Au retour de mes explorations nocturnes avec mes enfants, je le trouvais, à dix heures du soir, pâle, devant son piano, les yeux hagards et les cheveux comme dressés sur sa tête. Il lui fallait quelques instants pour nous reconnaître. Il faisait ensuite un effort pour rire et il nous jouait des choses sublimes qu'il venait de composer, ou pour mieux dire, des idées terribles ou déchirantes qui venaient de s'emparer de lui, comme à son insu, dans cette heure de solitude, de tristesse et d'effroi. C'est là qu'il a composé les plus belles de ces courtes pages qu'il intitulait modestement des préludes. Ce sont des chefs-d'œuvre. Plusieurs, présentent à la pensée des visions de moines trépassés et l'audition des chants funèbres qui l'assiégeaient; d'autres sont mélancoliques et suaves. Ils lui venaient aux heures de soleil et de santé, au bruit du rire des enfants sous la fenêtre, au son lointain des guitares, au chant des oiseaux sous la feuillée humide; à la vue des petites roses pâles épanouies, sur la neige. D'autres encore, sont d'une tristesse morne et en nous charmant les oreilles, nous navrent le cœur."

La rupture avec Georges Sand, aussi mystérieuse que la liaison, arrive en 1846. C'est l'agonie qui commence pour Chopin: agonie du cœur, agonie du corps devenu la proie de la phthisie. Il compose beaucoup moins; de rares concerts en Angleterre et à Paris permettent à l'élite musicale de se délecter encore du jeune génie que la mort guette. Péniblement, il enseigne jusqu'aux derniers jours.

Sa sœur Louise, depuis quelques mois à son chevet, ainsi que de célèbres amis assistent ses derniers moments. Consolé par les Sacraments de la Religion, le Chopin cesse de vivre entre trois et quatre heures du matin, le 17 octobre 1849.

Son œuvre vivra toujours... Il parle si tendrement à l'âme humaine, il touche des cordes tellement vibrantes cette œuvre empreinte de poésie slave! Ce n'est pas la puissance d'un Beethoven ou d'un Bach mais c'est du génie quand même... c'est jusque dans les soupirs et les silences... du Chopin!

Jeanne Duguay

Coin Question d'étiquette.

Terminons par une question d'étiquette concernant la façon de placer ses convives à table. Les places d'honneur, vous le savez, sont celles qui se trouvent à droite et à gauche du maître et de la maîtresse de maison; ces places sont donc réservées aux deux dames et aux deux messieurs les plus importants ou les plus âgés.

Dans un repas de nocce, c'est le jeune couple qui préside à un bout de la table avec à sa droite et à sa gauche les parents des mariés, puis les invités selon leur degré de parenté ou leur importance et enfin les garçons et les demoiselles d'honneur à l'autre bout de la table.

Pour un baptême, on place comme pour un autre repas, et les deux premières places d'honneur reviennent au parrain et à la marraine.

Pour une première communion le plus couramment on met le ou les communicants au centre de la table entre le père et la mère avec les grands-parents en face, ou les grands-parents aux côtés des communicants et les parents en face.

Ses MAUX de DOS ont DISPARU!



Soulagement rapide, sûr, par Fruit-a-ives

Je ne puis dire combien je souffrais de maux de dos, par suite de dérangement des reins. Si je me penchais, il me semblait que je ne pourrais jamais me relever. La nuit, j'étais réveillée par ces maux. Des migraines et un estomac faible me tourmentaient sans cesse. Grâce à vos merveilleuses "Fruit-a-ives" je puis de nouveau jouir de la vie.

Fruit-a-ives... aux pharmacies

LES OREILLONS

Les oreillons constituent une maladie générale, infectieuse, contagieuse, épidémique, se localisant surtout sur les grandes salivaires le plus souvent sur les glandes parotidiennes, mais affectant toute l'économie, comme le font d'ailleurs les fièvres éruptives.

Cette maladie est fréquente et bénigne chez l'enfant de trois à quinze ans. Elle affecte le plus souvent les adolescents et les adultes chez qui elle est particulièrement sérieuse à cause de ses complications.

Les oreillons se manifestent par un gonflement des parotides, c'est-à-dire de la région située en arrière du pavillon de l'oreille et sur le maxillaire supérieur, avec mauvais état général, manque d'appétit, mal de tête, courbatures et, souvent, élévation de la température.

Les oreillons sont toujours accompagnés, dans le début tout au moins, d'une inflammation de la région amygdalienne, comme toute maladie, surtout les maladies infectieuses.

Les oreillons présentent des formes légères qui avortent le plus souvent, et des formes graves qui entraînent des complications diverses.

Complications du côté des autres glandes, des ganglions du cou, du côté des méninges, du côté du pancréas; complications oculaires (conjonctivites, paralysies); complications du côté de l'oreille (surdités), et parfois manifestations articulaires (pseudo-rhumatismes ouïens), accidents nerveux, etc.

C'est surtout à cause de ces suites, souvent déplorables, que l'affection est à surveiller et à soumettre le plus tôt qu'il est possible au traitement d'un médecin. Il y a 10 p. 100 de cas de complications après retour à la santé. Cette maladie est à l'état endémique dans les grandes villes; on la retrouve toujours en hiver et au printemps.

Les écoles, les prisons, les casernes surtout, fournissent aux oreillons le plus grand contingent de leurs victimes.

En général cette maladie confère l'immunité; mais on peut parfois constater des rechutes et des récurrences.

Son évolution dure de huit à quinze jours dans les cas les plus bénins. Aussi les règlements officiels et académiques ont fixé de quatorze à vingt et un jours la période d'isolement à partir du début de la convalescence.

Le traitement des oreillons est des plus simples.

Le repos au lit s'impose pendant une huitaine de jours, tant pour la guérison de la maladie elle-même que pour prévenir ses complications.

On appliquera des compresses d'eau chaude ou des cataplasmes simples sur les parotides. On fera de la désinfection de la bouche des gargarismes. Comme alimentation pendant la durée de la maladie: lait, bouillon de légumes, tisanes chaudes et sucrées, jus de fruits.

Ce traitement, souverain dans les formes simples, sera appliqué avant l'arrivée du médecin, qui donnera son avis autorisé, surtout en prévision des complications graves; la maladie étant, par elle-même, généralement anodine.

VOICI DES FRUITS

Pour vous aider à supporter la chaleur vive, voici des fruits... N'est-il pas déjà réconfortant de les regarder?

Disposez en trois points de votre salle à manger, comme autant de sources de fraîcheur visuelle, des pyramides, de tonalités différentes — cerises, prunes, abricots — dans des compotiers d'étaim.

Votre fenêtre, ancienne ou moderne, vous ménage-t-elle un renforcement décoratif? Faites alors tomber d'une tringle du plafond, au niveau des segments de murailles, un rideau-portière de mousseline blanche ou colorée. Placez derrière lui, à l'abri des mouches, les fruits préparés sur la table du goûter, pour que le léger mystère de ce voile ajoute à leur tentation.

Fruits, salades et sirops de fruits, ne sont-ils pas nos meilleurs remèdes contre l'été?

La salade doit être faite avec les espèces les plus parfumées — fraises, pêches, abricots bananes — et arrosées de quatre cuillerées de vin blanc pour une cuillerée de kirsch. Elle semble meilleure encore lorsqu'elle est servie dans du cristal, et elle l'est vraiment lorsque la coupe qui la contient a été rafraîchie au préalable, pendant une heure ou deux, dans un récipient d'eau glacée.

Les sirops rouges, cassis, groseille, grenadine, gagnent à être additionnés de quelques gouttes de citron ou de vin blanc.

Etes-vous assez riche non seulement pour regarder et manger des fruits, mais encore pour en offrir?

Les cerises s'emballent dans des paniers tapissés de rameaux de châtaignier.

Il faut envelopper les pêches dans du papier de soie, et n'en jamais superposer plus de deux couches. Mettez au fond du panier une couche de fougère, puis un papier de paille, une couche de pêches, un papier de paille, une seconde couche de fougère, un autre papier, puis les fruits, puis un papier, puis une troisième couche de fougère et le couvercle.

Les prunes s'emballent comme les pêches. Les fraises s'emballent par couches entre deux lits de feuilles de vigne, dans un panier tapissé de fougère.

Les Sandwiches

Le soi-disant sexe fort éprouve un dédain particulier pour ces friandises féminines appelées sandwiches et qui font parties des derniers rites du thé et des potins de l'après-midi. Ni l'appétit masculin ni la patience masculine ne peuvent tolérer ces demi-bouchées, bien que chacune d'elles soit une création divine de la cuisine en miniature.

Quand un homme demande des sandwiches, il veut ce que voulait il y a très longtemps le comte de Sandwich, "de la viande et du pain", beaucoup de viande et de pain. Le comte dont nous parlons a été, si l'on peut dire, l'inventeur des sandwiches. L'histoire rapporte qu'il aimait si passionnément le jeu qu'il ne voulait pas quitter la table de jeu même pour manger, et qu'il s'y faisait apporter de la viande et du pain sous cette forme commode. C'est depuis ce temps que les hommes aiment à manger des sandwiches — des vraies — après une partie de cartes fortement contestée.

Ces sandwiches dites "de poker" ont un extérieur qui ne révèle pas leur contenu. Laissez un homme faire lui-même ses sandwiches et voyez comment il tranche le pain et la viande; voyez avec quelle rapidité la moutarde, le raifort et le fromage disparaissent. Une jarre de marinades ne dure pas longtemps non plus.

Ces hommes ne sont au fond que de petits garçons; leurs yeux brillent à la vue du pain de ménage, comme leur mère avait coutume d'en faire! Le pain dont nous donnons la recette ci-dessous, coupé en

épaisse tranches spongieuses et remplies d'une bonne préparation à sandwiches ferait les délices de tout homme.

PAIN AU SON

1 pain de levain comprimé.
2 c. à thé de sel.
1-3 tasse de sucre brun (ou mélasse),
2 1/4 tasses d'eau tiède,
5 tasses de farine à pain,
3 tasses de Son-Pur,
2 c. à table de "shortening".

Emiettez le levain dans un bol, ajoutez le sel, le sucre et l'eau. Mélangez bien. Ajoutez 3 tasses de farine. Battez bien. Ajoutez le "shortening" préalablement fondu. Battez bien. Ajoutez le Son-Pur et les deux autres tasses de farine. Mélangez bien; empêchant la pâte d'adhérer aux parois du bol.

Saupoudrez de farine la planche à pâte, versez-y la pâte et pétrissez jusqu'à ce que la pâte soit homogène et élastique. Mettez dans un bol graissé et tournez-la dedans jusqu'à ce qu'elle soit complètement recouverte d'une mince couche de graisse. Laissez lever la pâte jusqu'à ce qu'elle double de sa grosseur ou jusqu'à ce que des ampoules de gaz commencent à se former sur le dessus. Abaissez la pâte au milieu et ramenez les quatre côtés au centre puis tournez la pâte sans dessus dessous. Laissez lever 45 minutes. Refaites encore la même opération puis laissez lever 15 minutes. Faites-en des pains et laissez lever la pâte dans les casseroles jusqu'à ce qu'elle soit légère (environ une heure) et faites cuire dans un fourneau modéré (400 à 425 F.) pendant 15 minutes, puis diminuez la chaleur à 380 F., et laissez encore cuire 50 à 60 minutes de plus.

On peut employer moins de levain. (1/4 de pain, même) si on laisse lever la pâte plus longtemps. Cette quantité de pâte donnera un pain de deux livres. Maintenant, pour remplir les sandwiches, laissez-nous vous faire quelques suggestions.

Sandwiches au fromage et à l'oignon

1 tasse de fromage à la crème.
1/4 tasse d'oignon des Bermudes, haché.
Feuilles de laitue.
1/4 tasse de mayonnaise.

Mélangez le fromage et l'oignon. Étendez avec de la mayonnaise et une croquante feuille de laitue entre deux tranches de pain beurrées. Sandwiches au Jambon et au Céleri

1 tasse de poulet cuit,
1/2 tasse de céleri.
1 c. à table de piment vert,
1/4 tasse de mayonnaise,
1/4 tasse de jambon cuit.

Hachez le poulet, le jambon, le céleri et le piment vert. Mélangez avec la mayonnaise et étendez sur du pain beurré.

SANDWICHES AU BOEUF

1 1/4 tasse de rosbif froid,
1 c. à thé de sel,
1/2 c. à table de catshup aux tomates,
1/2 c. à thé de sauce Worcester-shire,
1 c. à table de beurre fondu.

A du "rosbif" froid haché ajoutez le sel, le catshup aux tomates, la sauce Worcestershire et le beurre fondu. Étendez sur du pain beurré, couvrez d'une seconde tranche

Encore un Gagnant Elevé au LAIT EAGLE!



"VOTRE Lait Eagle est un merveilleux aliment infantile," nous écrit Madame F. J. Hellyer, 96 Cedar St., Brockville, Ontario. "J'ai 7 enfants, dont six ont été élevés à votre lait. Le septième est âgé de 2 mois et je viens de le mettre au régime du Lait Eagle. Mon expérience m'assure qu'il s'en trouvera bien."

"Je vous envoie la photographie de l'une de mes petites filles, âgée de 4 ans. A l'âge de 8 mois, elle a mérité le premier prix des bébés bien portants de sa classe, à l'Exposition de Brockville." L'attribue sa bonne santé acquise au Lait Eagle, que je recommande aux mères en toute confiance.

Si vous ne pouvez allaiter bébé, suivez le conseil de centaines de milliers de mères, et essayez le Lait Eagle. Avec le coupon ci-dessous, vous obtiendrez des renseignements complets.

Lait CONDENSE
Marque Eagle

The Borden Co., Limited,
Yardley House, Toronto, Ont.
Envoyez m'envoyer la nouvelle édition du "Bible de Bébé", contenant tableaux de coupages, photographies et histoires de bébés élevés au Lait Eagle.
Nom _____
Adresse _____
Prov. _____

PAGE LITTERAIRE

Léthargie Intellectuelle

Ce soir au cours d'une joyeuse réunion parmi des visages sympathiques et familiers pour la plupart, je me suis sentie tout à coup pénétrée d'un regret intense... regret que je n'aurais pu définir parce qu'il me semblait trop vague.

Regret de quoi, me demandais-je en effleurant d'un regard distrait les lustres qui brillamment éclairaient la salle. Je cherchais sur les visages qui m'entouraient comme un reflet de mes propres pensées. Je cherchais sans trouver et cette ignorance m'était insupportable parce que plusieurs fois en diverses occasions ce vague ennui m'avait assailli sans que j'en pusse expliquer la cause.

Puis brusquement à la minute même où j'allais rejeter ce problème intempestif, me semblait-il, voilà que je lus clairement la réponse que je cherchais dans un joli visage inconnu. Deux yeux songeurs, un peu dédaigneurs et l'énigme n'en fut plus une pour moi.

Ce regret qui m'étreint c'est celui de constater combien nous les jeunes, nous ne savons pas nous divertir! Je m'adresse ici aux jeunes filles et aux jeunes garçons qui, comme moi, ont déjà ressenti cette impression de demi-écœurement devant la platitude de nos amusements mais qui, aussi, n'ont pas voulu, par timidité ou lâcheté, prendre l'initiative d'un nouveau mouvement, d'une réaction salutaire: secouer la léthargie intellectuelle dans nos réminiscences.

Parlons franchement. N'est-il pas triste de constater que là où les talents de chacun devraient être mis en relief, s'exercer, s'affirmer en les employant à des choses utiles et souvent imprudentes. Entend-on jamais, dans nos "party" comme on les appelle orgueilleusement, autre chose que des "Oh, ma chère, as-tu vu le chic type qui accompagne une telle?" "Tiens, Z... fait pousser sa moustache de nouveau il est vrai que cela ne le dépare en rien!" Quelquefois, étonné plus en verve on lance une réflexion comme celle-ci: "Ma chère je viens de valser avec cet étranger que tu vois là-bas...c'est un révé!... imagine-toi qu'il demeure à Montréal, possède une Chrysler et mesure 6 pieds. Nulle chance pour moi s'pas?"

Si, par compensation, quelqu'un hasarde un mot d'esprit ou veut amener la conversation sur un sujet où les intelligences pourraient enfin sortir de l'enveloppe apathique dans lesquelles elles ont élu domicile... oh, alors c'est la débâcle! On se hâte de vouloir danser, ou bien, avec une malice qu'on croit irrésistible, on ouvre les fenêtres en pouffant de rire. On rit parce qu'on ne comprend pas ce pauvre garçon qui a dans la tête autre chose que des banals compliments et des histoires saugrenues. On le taxe de "pas ordinaire" alors qu'il est simplement équilibré.

Et pourtant combien il serait facile et autrement intéressant de faire de nos parties de plaisir des rendez-vous d'idées, d'intelligences, de jugements avides de s'affirmer tout en acquérant plus de vigueur au contact d'autres idées d'autres intelligences et d'autres jugements.

On dit que les Canadiens sont arriérés, mais peut-il en être autrement puisque nous les jeunes, à qui appartient la société de demain, nous ne voulons pas penser! Nous ne sommes à l'aise que devant une jolie robe, d'un nouveau pas de danse ou de la dernière chanson de Bing Crosby.

C'est bien ridicule et ceux qui sentent le néant d'une pareille existence ne peuvent empêcher leurs yeux d'avoir cette expression songeuse et un peu dédaigneuse que j'ai remarquée ce soir sur un joli visage inconnu...

Combien de fois ai-je entendu mon père se plaindre avec tant de raison mon Dieu! de cette somnolence des esprits jeunes qui devraient au contraire pétiller d'une vie ardente, puisqu'ils en ont reçu les premiers éléments dans les livres et les enseignements de maîtres éclairés.

Secouons-nous mes amis! Si nous laissons le sommeil gagner complètement nos intelligences nous passerons dans la vie comme ces vagabonds à qui on fait la charité d'un morceau de pain beurré d'un peu de pitié, sitôt oubliés dès qu'ils ont franchi le seuil de la porte.

Faisons des rendez-vous de joissances intellectuelles et sans condamner les sports pratiquons-les dans une juste mesure en les alliant aux sports intellectuels... ne croyez-vous pas que le résultat sera plus que satisfaisant et pour nous et pour les étrangers qui nous visitent?...

Adrienne Choquette

Trois-Rivières, 26 juillet 1933.

Papillons

Juillet a sonné son aubade joyeuse et les oiseaux ivres de clarté chantent les louanges du soleil. Les arbres frissonnent sous la brise tiède, les fleurs s'entr'ouvrent et embaument, et l'on sourit sous le ciel bleu de sentir l'air très doux comme une caresse.

Et au-dessus des prairies et des parterres embaumés, comme des pétales tourbillonnant au vent, des légions de papillons volaient, s'essorant, se pourchasant.

Amoureux des fleurs parmi lesquelles on les voit errer tout le jour, pareils eux-mêmes à des fleurs ailées, les papillons, par la fragilité de leur être qu'un rien froisse, par l'exquise délicatesse de leur nourriture faite de sucs parfumés recueillis de corolle en corolle, nous apparaissent dans la nature, comme des créatures quasi matérielles.

On dit que le papillon est une fleur qui vole et la fleur, un papillon fixé. Cette image paraît aussi juste que poétique car la vie du papillon est intimement liée à celle de la fleur; tous deux rivalisent de grâce et de fragilité.

Toujours sans trêve ni fatigue, du soir au matin, vous les voyez, allant, venant, transportant des messages aux fleurs, dessinant des broderies de leur vol comme des fils qui se mêlent sans s'embrouiller sous les doigts d'une dentellière.

Et si les fleurs se revêtent d'une robe si séduisante, d'une robe vivante et se parfument si délicieusement, se font si coquettes... c'est pour attirer ces pages aériennes, ces Dons Juans de l'air qui ne cherchent rien autre chose que d'aller puiser d'exquises choses dans le cœur de ces mignonnes.

N'avez-vous jamais remarqué que les papillons se grisent parfois? Ces exquis petits séducteurs, enfermés dans leur habit de gala, vagabondent à travers le suave

BILLET

Réveil Matinal

Quatre heures sonnent. Grand silence. Les arbres frissonnent tout doucement caressés par la brise matinale.

Il fait noir. Une ligne blanche à peine perceptible paraît du côté de l'Orient.

Là-haut, sur une branche avancée, un nid oscille mollement. Nul bruit, tous sont plongés dans le sommeil.

Le zéphyr se change en un vent plus fort.

Une forte secousse ébranle l'arbre berceau.

Petit oiseau dans son nid douillet ouvre les yeux.

"Petite maman oiselle, il est jour, ne peut-on pas regarder au dehors, secouer un peu nos ailes?"

"Dors, mon oisillon!... Il est trop tôt. Ce que tu prends pour le jour c'est la lumière de la rue."

"Petite maman, regarde les jolies papillons. Qu'il serait bon boire cette rosée!"

"Dodo, mon oiselle, les petits oiseaux n'ont pas soif si tôt!"

"Le papillon voltige, sur les fleurs, il y a des insectes dans l'herbe. Si je pouvais voler, maman oiselle, je vous en apporterais pour déjeuner!"

"Laisse-là les papillons et les insectes, tu rêves, mignon, nul n'est levé. J'ai des graines en abondance. Mon doux trésor, reste couché!"

"Maman oiselle, si j'essayais tout est silence, je sens des sons dans mon gosier. Je voudrais tant savoir chanter."

"Tut... Tut... Quand, là-haut apparaîtra le disque d'or, au bord du nid sur les rameaux, je te donnerai ta première leçon d'harmonie."

"Maman oiselle... je voudrais... je... je..."

"Couic... Couic, fait la maman sévère, vous apprendrez l'obéissance."

"P - i - t... p - i - t...", fait le petit oiseau dompté... et tout retombe dans le silence.

Petit oiseau s'est endormi et sa maman sur son berceau étend ses ailes pour qu'il ait chaud.

Tante LISE.

festin des fleurs, aspirent cette liqueur divine dont ils se grisent longuement. L'un d'eux arrête son vol au cœur d'une anémone. Puis il part dans un bruissement d'ailes vers une autre anémone; de nouveau, il s'enivre de nectar. Quelle liqueur délicieuse doivent receler des coupes aussi odorantes. Soudain le papillon s'arrête et semble troublé. Le parfum a-t-il fait son œuvre, l'a-t-il grisé? A le voir réouvrir ses ailes au vol qui zigzagüe et festonne, on croirait qu'il a trop bu, qu'il s'est enivré, qu'il est devenu gris.

Les poètes, dont la Muse est toujours avide de s'enivrer des musiques charmeuses, ont souvent célébré le furtif de la rose et du papillon. La rose, la favorite de la nature et la plus heureuse des fleurs est aussi la fleur favorite des papillons. L'éloignement, le désir, l'attente, l'espoir tantôt déçu et tantôt renaissant, toute la gamme des sentiments qui, dans le règne des êtres supérieurs illuminent le cœur humain, ont été mis en contribution pour exalter les amours de la plus mondaine des fleurs et du plus attrayant des êtres ailés.

Qu'ils doivent être ravissants à voir, ces frivoles Roméo de l'espace, se frôler avec des câlineries de femme contre les corolles complaisantes et parfumées de leurs Juliettes, les entourant de leurs caresses, avant que de marier à leurs pétales soyeux, les jolies splendides de leurs ailes multicolores. Alors le papillon agite ses ailes diaprées, et dans une ivresse embaumée, la rose chuchotte à son fidèle prétendant le troublant cantique de l'amour. Papillonnez, papillons doux Mais prenez garde à vos ailes, aux filets et aux doigts capteurs qui s'amuse à s'enrichir de votre mort.

Papillonnez, papillons de chez nous qui musardez au-dessus des glèbes dorées, qui valsez à travers les gazouillis du feuillage. Folâtrez, jouissez des senteurs qui s'épandent par les pelouses verdoyantes, battez vos ailes immatérielles, petits et grands papillons de chez nous.

SUZON.

L'Anneau d'or

(Complainte populaire)

Par un hameau du mont Saint-Mor
Vivait dans une maisonnette
Une blondinette
Cui, pour amulette,
N'avait au doigt qu'un anneau d'or.

Un jour, paissant ses doux agneaux,
Elle vit sur la route claire
Naître un tourbillon de poussière.
C'était trois vilains mousquetaires
Qui chevauchaient par monts et vaux.

Ils virent la bergère, hélas
Qui sur l'herbe cousait, seulette.
— Bonjour ma belle blondinette;
— Tous trois, par monts, faisons cueillette
— Des lèvres couleur d'incarnat.

L'oeil clignant de désirs mauvais,
Un autre lui dit: Sur ma selle,
Je vous enlèverai ma belle,
Vers une ville de merveilles
Où vous vivrez dans un palais.

Le troisième surenchérit:
Venez, vous serez ma maîtresse.
De moi vous n'aurez que caresse
Et lors vous connaîtrez l'ivresse
D'être adulé, belle, et chérie.

Levant son regard vers les cieux,
La fille fit une prière:
Conservez, vierge des bergères
Mon âme en sa blancheur première
Et déjouez ces malheureux.

S'étant heurtés à sa vertu,
Leurs bras s'arrêrent de colère.
De coups brusques ils la rouèrent
Si bien qu'au couchant la bergère,
Victorieuse encor, mourut.

Et pour cacher leur crime affreux
Ils l'enfouirent au bocage.
Elle eut pour tombeau le feuillage
Son anneau d'or fut le partage
Du plus jeune d'entre eux.

Son sang demande un sang nouveau.
— Avant qu'il soit nuit sur la plaine,
— Nous aurons eu la mort pour peine.
Et de remords leur âme pleine
Ils atteignirent le hameau.

Ils demandèrent à loger
Chez le père de la fillette.
Longtemps ils firent la buvette
Pour noyer leur frayeur secrète.
Mais sonna l'heure d'expiation.

Or l'un, ayant de son maillot,
Tiré sa bourse rondelette
Le sort permit que l'amulette
Tintant tomba dans son assiette.
Le père reconnut l'anneau.

Pour châtement l'un fut roué.
Un autre périt par la corde.
Mais au plus jeune de la horde
On fit, dit-on, miséricorde
Parce qu'il avait tout avoué.

CLEMENT MARCHAND

Offre Spéciale
aux clients de la Shawinigan

\$1.50
PAR MOIS

vous procure
cette
CHAUFFERETTE
ÉLECTRIQUE
au complet....

• PAS DE PAIEMENT COMPTANT
• AUCUN INTÉRÊT À PAYER
INSTALLATION GRATUITE
SERVICE GRATUIT
REPARATIONS GRATUITES

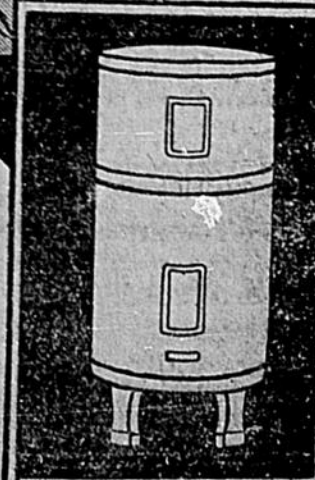
TOUTE L'EAU CHAUDE DONT VOUS AVEZ BESOIN...
24 heures par jour: c'est ce que cet appareil moderne vous procure.

... Appareil maintenant offert à moins de la moitié du coût ordinaire.

Faites-vous expliquer par un de nos représentants notre mode unique de "loyer achat"... ou venez à notre magasin. Cela ne vous engage en rien.

The Shawinigan Water & Power Company
Service Commercial et de Distribution

Capacité:
50 gallons
Isolant protec-
teur de 3 pcs
Service
automatique
Régulé par ther-
mostat (ce qui
économise le
courant)



SHAWINIGAN, GRAND'MERE ET LA REGION

La balle molle
à Grand'Mère

LE FRONTENAC SUBIT DEUX
DEFAITES CONSECUTIVES AUX
MAINS DES PINGOS DE QUEBEC

La puissante équipe de balle molle des PINGOS, de Québec, est venue récemment visiter l'équipe du FRONTENAC de la Ligue de la Vallée du St-Maurice et deux parties consécutives furent jouées dont la première sur les règlements d'Ontario et la deuxième sur les Règlements de Québec. Nos joueurs qui ont en tête de la Ligue de la Vallée du St-Maurice présentement et qui se sont affirmés jusqu'à date de forts bons joueurs n'ont ni évidemment pas médans à ces deux rencontres puisqu'ils ont subi deux défaites. La première partie se termina par le score de 9 à 6 en faveur des visiteurs et la deuxième par le score final de 10 à 9 toujours en faveur des Pingos.

Dans le début de la première partie le Frontenac prit une avance de 3 points sur les québécois et la gardèrent jusqu'à la sixième manche, mais deux erreurs du Frontenac dans la septième manche furent fatales à notre équipe car les visiteurs comptèrent quatre points et finalement dans la neuvième manche les visiteurs profitèrent également de certaines erreurs de nos joueurs pour s'assurer la victoire par une avance de trois points. Dans la deuxième partie les PINGOS commenceront la musique en comptant 4 points dans la première manche mais ces derniers accumulèrent une série d'erreurs dans les quatrième, cinquième et sixième manche et nos gars en profitèrent pour compter mais les visiteurs leur rendirent le change dans la huitième pour s'assurer une victoire définitive par une avance de un seul point.

Ces deux rencontres ont vivement intéressé les nombreux spectateurs. La batterie du FRONTENAC se composait de Dallaire et Richardson, lanceurs, de Boucher et P. Paquin, receveurs. Celle des visiteurs se composait de Cloutier, Bernard et Duval. Arbitres: J. Galarneau, de Shawinigan et L. Robillard, de Shawinigan. Marqueurs: Alph. Robitaille des Pingos et Bernier, du Frontenac.

La manufacture
de chaussures

Shawinigan. — L'Etablissement en notre ville d'une manufacture de chaussures est chose maintenant décidée. Ces jours derniers, les membres du conseil-ville et les directeurs de la Chambre de Commerce locale, auxquels étaient joints quelques citoyens, se sont réunis à l'Hôtel-de-Ville pour discuter le projet et se rendre compte du montant de la souscription obtenue à date. Il ne reste plus qu'une quinzaine de mille dollars à faire souscrire et M. l'échevin J.-A. Richard ainsi que le Président de la Chambre de Commerce, M. D.R. Wilson, qui ont été tout spécialement chargés de ce travail, sont assurés d'obtenir le montant nécessaire au cours de cette semaine.

Un bureau de direction provisoire a été formé; Son Honneur le Maire Albert Giguère en est le président et les membres sont MM. J. Perkins, J.-A. Richard, D.R. Wilson et Nap. Jacques. Ce comité provisoire s'occupera incessamment d'obtenir les lettres patentes de la nouvelle compagnie et l'on compte que la manufacture de chaussures sera en opération dans un avenir rapproché.

Mardi soir prochain, 25 juillet, à 8.00 heures, sera tenue à l'Hôtel-de-Ville une assemblée générale de tous nos concitoyens qui ont souscrit des parts dans la compagnie qui vient d'être formée et dont on complètera l'organisation. Comme il s'agit de doter notre ville d'une industrie qui dès ses débuts donnera du travail à près de 150 personnes, les promoteurs de l'affaire, et à leur tête M. le Maire Giguère, comptent bien sur la présence de tous les intéressés à cette assemblée du 25 courant.

AGRANDISSEMENTS A LA
CANADIAN INDUSTRIES
D'importants travaux d'agrandissements viennent d'être commencés à l'usine locale de la Canadian Industries Limited. On sait que cette compagnie manufacturière ici le papier "cellophane" et elle emploie une main d'œuvre assez considérable. On lui prête maintenant l'intention de dépenser en agrandissements à son usine ici une somme de \$100,000.00.

A QUAND L'OUVERTURE DE LA
BELGO
Des rumeurs qui paraissent fondées font espérer à notre population que le moulin à papier de la Belgo, de la Consolidated Paper Corporation, sera mis en opération d'ici deux ou trois mois. Depuis quelques semaines, la compagnie a repris à son emploi une cinquantaine d'hommes qui sont occupés à divers travaux de réparation, de nettoyage, etc. et ici l'on considère cela comme un indice certain que les opérations recommenceront assez prochainement au moulin de la Belgo.

NOTES SOCIALES

Plusieurs de nos concitoyens sont partis, depuis quelques jours, pour Chicago, où ils visiteront l'exposition universelle. Ce sont, entr'autres: M. Chas. Dho et Mlle Marcelle Dho. M. P.-E. Caron et M. Jacques Mille Lucille Bergeron et Célestine Hébert, M. Ernest Courtois, etc. — M. J. de Lavallée en visite pour un mois chez des parents à Lowell, Mass. — M. Gustave Lobry est parti pour un voyage de deux mois à Bruxelles, Belgique, où il visitera ses parents. — Mlle M.-A. Gélinais, G.M., de Détroit, est en promenade chez sa mère, Mme A.-D. Gélinais.

VENTE PAR LE SHERIF

AVIS PUBLIC est par le présent donné que les TERRES et HERITAGES sous mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tel que mentionné plus bas

RIERI FACIAS DE BONIS ET DE TERRIS

Cour Supérieure
Province de Québec,
District de Nicolet,
No 878

DAME VICTORIA LEBLANC
veuve de Adolphe Poisson, ren-
dant du village de Gentilly, dis-
trict de Nicolet, demeurant à
DAME AZILDA CHAM-
POUX, veuve de feu Adolphe
Tourigny, de la paroisse de
Gentilly, district de Nicolet,
défenderesse.

a) Une terre située sur le
second rang des concessions
de la dite paroisse de Gentilly,
connue et désignée sous le nu-
méro quatre cent soixante et
onze (471) du cadastre officiel
de la paroisse de Gentilly
avec toutes les bâtisses dessus
érigées.

b) Une autre terre située
sur le dit second rang de la
dite paroisse de Gentilly, con-
nue et désignée sous les numé-
ros quatre cent soixante-quatre
et quatre cent soixante et
treize, (474 et 473) du dit
cadastre avec aussi toutes les
bâtisses dessus érigées.

c) Une autre terre située
sur le troisième rang de la dite
paroisse de Gentilly, étant la
juste moitié latérale et longitu-
dinale nord-est du lot de terre
numéro six cent cinquante
(650) du cadastre, contenant en
totalité le dit lot de terre nu-
méro six cent cinquante (650)
deux arpents de largeur sur
trente arpents de profondeur
avec les bâtisses érigées sur ce-
te dite juste moitié du dit lot
de terre; le tout pour être ven-
du ensemble comme étant un
seul et même établissement.

Pour être vendu à la porte de
l'église paroissiale de Gentilly,
district de Nicolet, MARDI,
le QUINZIEME jour du mois
d'AOUT prochain 1933, à DIX
heures de l'avant-midi.

Le shérif,
J.-H. ROUSSEAU,

Bureau du shérif,
Nicolet, le 10 juillet 1933.

Funérailles de M.
Théophile Bergeron

Grand'Mère. — Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère au milieu d'une forte assistance de parents et d'amis eurent lieu les funérailles de M. Théophile Bergeron. Le défunt est décédé à l'âge de 74 ans et 2 mois. En outre de son épouse, née Edwidge Philibert, il laisse pour le pleurer, ses enfants Omer et Berthe Bergeron, de Plessisville, Glorion Bergeron, de Montréal, Mlle Floriane Bergeron, de Sherbrooke, William, de Drummondville, Arthur de Montréal, Mme Nestor Bellemare (Aldée) Mme Emile Gauthier (Rose-Alma) M. M. Wilfrid et Arsène, de cette ville et Joseph des Etats-Unis. Il laisse également un frère N. Calixte Bergeron, de l'Abbitibi et trois sœurs Mme Gies Cormier, de l'Abbitibi, Mme Urie Protier, de Manchester, N.H., et Mme E. Evangeliste Gosselin, de Montréal.

Les porteurs furent MM. Exilias Ricard, Justinien Bouchard, Xavier Nobert et Jean-Bte Boisvert. Le service fut chanté par M. l'abbé Benoit Trépanier. Aux funérailles nous avons remarqué: tous les enfants du défunt dont nous venons de donner les noms, M. et Mme James Philibert, M. et Mme Philias Philibert, M. Hercule Philibert, M. Nestor Bellemare et Emile Gauthier, de Grand'Mère, et un grand nombre d'amis de la famille, de cette ville.

A la famille éprouvée nous offrons nos sincères condoléances.

MARIAGE GREGOIRE-PARENT
St-Roch de Mékinac. — Dernièrement a été célébré dans notre église paroissiale, ornée pour la circonstance de ses belles décorations, le mariage de Mlle Jeanne Parent, fille de M. et Mme Donat Parent, avec M. Joseph Grégoire, fils de M. et Mme Adonias Grégoire de Shawinigan Falls. Les mariés avaient pour témoins leurs pères respectifs. La bénédiction nuptiale leur fut donnée par M. l'abbé Gilbert Larue. Un joli programme de chant et de musique fut très bien rendu par la chorale des jeunes filles. Mlle Emilienne Trudel touchait l'orgue. La mariée portait pour la circonstance une toilette en orpe ruigieux bleu pâle, chapeau et souliers blancs. Le marié portait un complet bleu marine et chapeau gris. Après le mariage, il y eut réception chez le père de la mariée. Après la réception les mariés partirent pour un voyage à Montréal. Les mariés reçurent de leurs parents et amis de nombreux et riches cadeaux. Nos meilleurs vœux de bonheur à l'heureux couple.

Lisez le
Bien Public

BECANCOUR

NOUVELLE COMMISSION
SCOLAIRE

La nouvelle Commission Scolaire du village de Béancour a été organisée le 3 juillet et porte le nom de Division No 1.

Président: M. Eloi Dumont.
Commissaires: MM. Ubald Desilets, Albert LaHaye, Urie Doucet et Henri Houle. Secrétaire M. Joseph Hébert.

Commission scolaire de la paroisse: Président M. Elphège Deshaies. Commissaires: MM. Maurice Houle, Joseph St-Louis, Léopold Cyrenne et Lucien Jos. Provencier. Secrétaire: M. Pierre E. Cyrenne. Nos félicitations.

ENGAGEMENT DES INSTITUTEURS POUR L'ANNEE SCOLAIRE 1933-34

Ecole No. 1 Externat du Village: Les Religieuses de l'Assomption.

Ecole No. 2 Chen e d'en bas: Mlle Floence Massé.

Ecole No. 3 Village Cournoyer (en bas): Mlles Corinne Rho et Emma Bécotte.

Ecole No. 4 Côteau de Roche, Mlle Alice Cyrenne.

Ecole No. 5 Cournoyer, Mlle Marguerite Champagne.

Ecole No. 6 Rang St-Simon, Mlle Gabrielle Beauchesne.

Ecole No. 7, rang Grand St-Louis, Mlle Marie-Rose Pratte.

Ecole No. 8, rang St-Pierre, Mlle Gabrielle Montambault.

NOS PROMENEURS

La famille Donat Rochefort de Montréal, a visité récemment les familles Ludger Rochefort et Zolique Rho, du village.

Mlle Alix Rochefort, des Trois-Rivières, passe quelque temps chez Mlles Madeleine et Suzanne Rho.

Dr Léon Ledue, Madame Ledue, et leurs enfants de St-Félicien, Lac St-Jean, sont les hôtes de Mmes A.-A. Ledue et Lucien Dumont.

Mme Henri Poliquin et sa jeune fille Anne-Marie, étaient en voyage, aux Trois-Rivières, jeudi.

Mme Napoléon Mailhot et sa fillelette Carmen, de Ste-Ange-de-Laval, ont visité la famille Henri Poliquin, récemment.

Mme Rosaire Germain, de Victoriaville a été l'hôte de Mmes A.-A. Ledue, Honoré Desilets, A. Blondin, Maurice Blondin et Amédée Gingras.

M. Jean-Marie Labrèche, de Ste-Eulalie, a été l'hôte de Mlle Pauline Desilets, dimanche dernier.

Mlle Solange Landry, de Sorel, passe quelque temps chez Mmes Robert Landry et Albert Deshaies.

Mlle Thérèse Trahan, de Ste-Jeanne d'Arc, passe quelques jours avec sa tante Mlle Victoire Pélouin.

Mme Maurice J. Rhault, est présentement aux Trois-Rivières, pour une huitaine.

La famille Charles-Ed Picard, des Trois-Rivières, a visité récemment les familles Ludger Beauchesne, Robert Landry, E. Rolland Lyonnais.

M. Réal Beauchesne et sa fillelette Claire, des Trois-Rivières, visitaient Mlles Gracia et Josephine Deshaies, mardi dernier.

VA ET VIENT

En visite chez M. Léopold Cyrenne et Pierre Dubois: le Rév. père O. Roy, des Pères Blancs d'Afrique, en mission à Cleveland, Ohio; les sœurs de Mme Joseph Genest et Edith Roy, de Lawrence, Mass.

MM. Joseph, Roland, Robert Blondin, Gaston Rheault, Lucien Cormier, Emman Bergea et Mlle Marcelle Blondin, sont allés assister leur concours pour le centenaire du service de Madame David Lanuvillier.

Mme Campeau, des Trois-Rivières, sont venues assister aux funérailles de notre regretté curé M. l'abbé J. Ephrem Lemire.

M. l'abbé Alfred Manseau, de Drummondville, était de passage ici récemment.

GRAND'MERE

MARIAGE MARCHAND-MASSICOTTE

Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Paul de Grand'Mère a été béni le mariage de M. Arthur Marchand, fils de M. et Mme Théophile Marchand, de cette ville et Mlle Jeanette Massicotte, fille de M. et Mme Ludger G. Massicotte, aussi de Grand'Mère. M. Julien Marchand servait de témoin à son frère et M. Ludger Massicotte à sa fille. La bénédiction nuptiale fut donnée aux nouveaux époux par M. l'abbé H. Trudel, curé. Après la cérémonie religieuse il y eut réception chez M. et Mme Massicotte puis l'heureux couple partit en voyage de noces pour quelques semaines. Parmi les invités à cette réception nous remarquons en outre des nouveaux époux: M. et Mme Ludger Massicotte, M. Hervé Massicotte, M. et Mme Rosaire Massicotte, Mlles Lucile et Yvonne Massicotte, M. et Mme Théophile Marchand, M. Ludovic, Robert, Euclide et Philias Marchand, de Grand'Mère, M. et Mmes armand Matteau, Gilles Marchand, Maxime Leblanc, Adrien Marchand, de Montréal, M. et Mme Julien Marchand, M. et Mme Gustave Paquet, Mlles Marie-Jeanne, Marguerite, Martine, M. Marcel et André Matteau, Mlles Gabrielle, Jacqueline et M. J. Paul Leblanc, de Montréal, M. et Mme H.-E. Brunelle, de Grand'Mère, M. et Mme Horace Dessureault, M. et Mme Géraldine Dessureault et leur fille Aurèle, de Shawinigan Falls, M. Thomas Dessureault, de Shawinigan, M. Julien Massicotte, M. et Mme Zéphirin Lesieur, M. et Mme Philippe Dessureault, Mlles Laurienne et Juliette Desmar, Alice Mailhot, Marie-Louise Gélinais, Yvonne Huard, Eugénie Gauthier, Rose Branchaud, Rachelle Cossette, M. Emile Lefrançois, Mlle B. Parent, M. Henri Lambert, Mlle J.-Mance Julien, Mlles Germaine, Françoise et Carmen Vennes, Mlle Carmen Héroux des Trois-Rivières, Mlle Bella Fesbiens, M. et Mme J.-Alfred Desbiens, M. Albert Blais, Ernest Cournoyer, Roland Lacombe, Aimé Pothier, John Gardner, etc., etc.

VILLEGIATURES

M. Paul-Emile Philibert, étudiant au Polytechnique de Montréal, est en visite chez ses parents, ainsi que sa sœur Mlle Eva Philibert, de Montréal, chez M. et Mme James Philibert.

— M. M. Horace Nobert, Trefflé Champagne et Ed. Duguay passent une vacance d'une semaine à St-Roch de la Mékinac.

— Mlles Jeanne Lefebvre et Alice Tremblay passent une quinzaine en vacances à North Hartley, près du Lac Massawippi.

— Le notaire et Mme J.-E. Déziel sont en visite pour quelques jours à St-Gabriel de Brandon.

— Mme T.-E. Latour est de retour d'un voyage de quelques jours à Villamarié où elle a assisté aux funérailles de l'un de ses fils.

— Mlle S. Rheault passe une couple de semaines en visite chez des parents à Lewiston Maine.

— Mlle Annette Lamy passe une quinzaine en visite chez des parents à Manchester, N.-H.

— Mmes Zéphirin Lambert et ses enfants Robert et Gertrude sont en visite pour une couple de semaines parents à Berlin N.-H.

Funérailles de M.
Onésime Dufort

Ces jours derniers en l'église paroissiale de St-Jean-Baptiste de Grand'Mère, au milieu d'une grande affluence de parents et d'amis de cette ville et de l'étranger eurent lieu les imposantes funérailles de M. Onésime Dufort. Le défunt est décédé à l'âge de 71 ans. Il laisse pour le pleurer, deux filles Mlle Aldiana Dufort, de cette ville et Mme Vye Nélida Desaulniers, de Mistassini, une sœur Mme Médéric Evans, de Repentigny, et quatre frères M. Camille, Delphis et André Dufort de Repentigny, et Amédée Dufort, du Wisconsin E. U. ses petits-fils Albert et Roger Desaulniers ainsi que Mme Albert Roy, de Mistassini.

Le défunt fut porté par MM. Georges Bellemare, Eugène Bourassa, Arthur Vennes, Jeffrey Pronovost, William Vennes et Arthur Ringuette.

Le service fut chanté par M. l'abbé H. Deschênes, curé de St-Jean-Bte et la quête fut faite par M. Eugène Bourassa et Georges Bellemare.

Les fleurs furent portées par M. M. Jean-Chs Langevin, André Beaulieu, Maurice Branchaud et Paul Houle.

Parmi les parents et amis présents aux funérailles nous avons remarqué: M. Camille Dufort, André Dufort, Dolphis Dufort, M. et Mme Médéric Evans, de Repentigny, Mme Adrien Berthiaume, Mme A. Larose, d'Alma, Mme W. Brulé, de Shawinigan, M. et Mme Aldéric Dugré, Mlle M. R. Lamarche, des Trois-Riv., Juliette Mailloux, M. Chs Deschênes, de Ste-Flore, M. et Mme L. Mailloux, de Shawinigan, M. et Mme W. Vennes, M. et Mme Sylvie Vennes, M. et Mme Ar hur Vennes, M. et Mme Eugène Bourassa, Mme Vye Pierre Thivierge, M. et Mme Art. Ringuette, M. Arsène Langevin, M. Joachim Gagnon, M. et Mme Gies Blemare, M. Horn, Bourassa, M. Geo. Hanna, M. Markus Hanna, Mlle Gloria Gélinais, Mlles Marguerite, Ida, Claire, Thérèse Quessel, M. et Mme Alfred Mailloux, Mlle Jeannette Massicotte, M. A. Gingras, M. et Mme Félix Garripy, M. et Mme Ford, Lamarche, M. et Mme T. Gélinais, M. Albani Castonguay, M. Charles Lamarche, M. Elzéar Blais, M. Léo Perreault, M. Marcel Vennes, M. Almazan et Gies Vennes, M. Edouard Boisvert, M. Arthur Dufresne, M. Honorat Garceau, M. Origène Ricard, Art. Garceau, Sévère Villeneuve, A. Branchaud, M. F. Quessel, M. et Mme Alfred Mailloux, J. Maillette, J. Gauthier, A. Normandin, A. Berthiaume, J. Baribault, Edm. Laforme, Mlles A. E. Vincent Gariépy et Lamarche, M. et Mmes Wilfrid Vanasse, Ernest Mailloux, M. Philippe Berthiaume, J.-W. Lemay, Léon Boulard, etc. etc.

La famille reçut un grand nombre de témoignages de sympathies, offrandes de fleurs, messes et prières.

Au Conseil Municipal

Grand'Mère. — Une séance régulière de notre conseil municipal a été tenue récemment sous la présidence de Son Honneur le maire M. J.-A. Gagnon, et à laquelle assistaient M. M. les échevins Raoul Lord, Albert Thibault, E.-A. Lampron et H.-E. Brunelle, ces deux derniers ayant été élus lors de la récente élection.

— POUR DIRIGER LES TOURISTES VERS LA VALLEE DU ST-MAURICE. —

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution à l'effet de demander aux autorités de la Voirie leur concours pour aider les cités de la Vallée du St-Maurice à bénéficier du tourisme américain, surtout pour ce qui est des touristes qui se dirigent au Canada par voie de St-Roch de Grand'Mère, de cette résolution:

ATTENDU que plusieurs touristes ont constaté que sur la route nationale Sherbrooke via Trois-Rivières il n'y a pas suffisamment d'indication pour permettre facilement de se diriger vers Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère;

ATTENDU qu'à Sherbrooke, le touriste étranger qui désire se diriger vers les trois cités susmentionnées peut très difficilement trouver sa route, faute d'indication bien précise lui indiquant la sortie de Sherbrooke;

ATTENDU que sur le parcours de cette route il devrait y avoir plus d'indications démontrant la direction des villes précitées, surtout dans les villes de Richmond et de Drummondville où passe cette route;

ATTENDU que notre ville ainsi que celles de Shawinigan et Trois-Rivières sont privées d'un nombre assez considérable de touristes, faute d'indications suffisantes pour s'y diriger;

En conséquence, ce conseil prie l'Hon. J.-E. Perreault et M. J.-L. Boulanger, respectivement Ministre et sous-Ministre de la Voirie de bien vouloir donner les instructions de poser les indications nécessaires demandées dans la présente résolution.

Autorisation est donnée au secrétaire de substituer aux rôles d'éva-

Shawinigan

RAPPORT DU CHEF J.-N. LONG-
VAL POUR LE MOIS DE JUIN

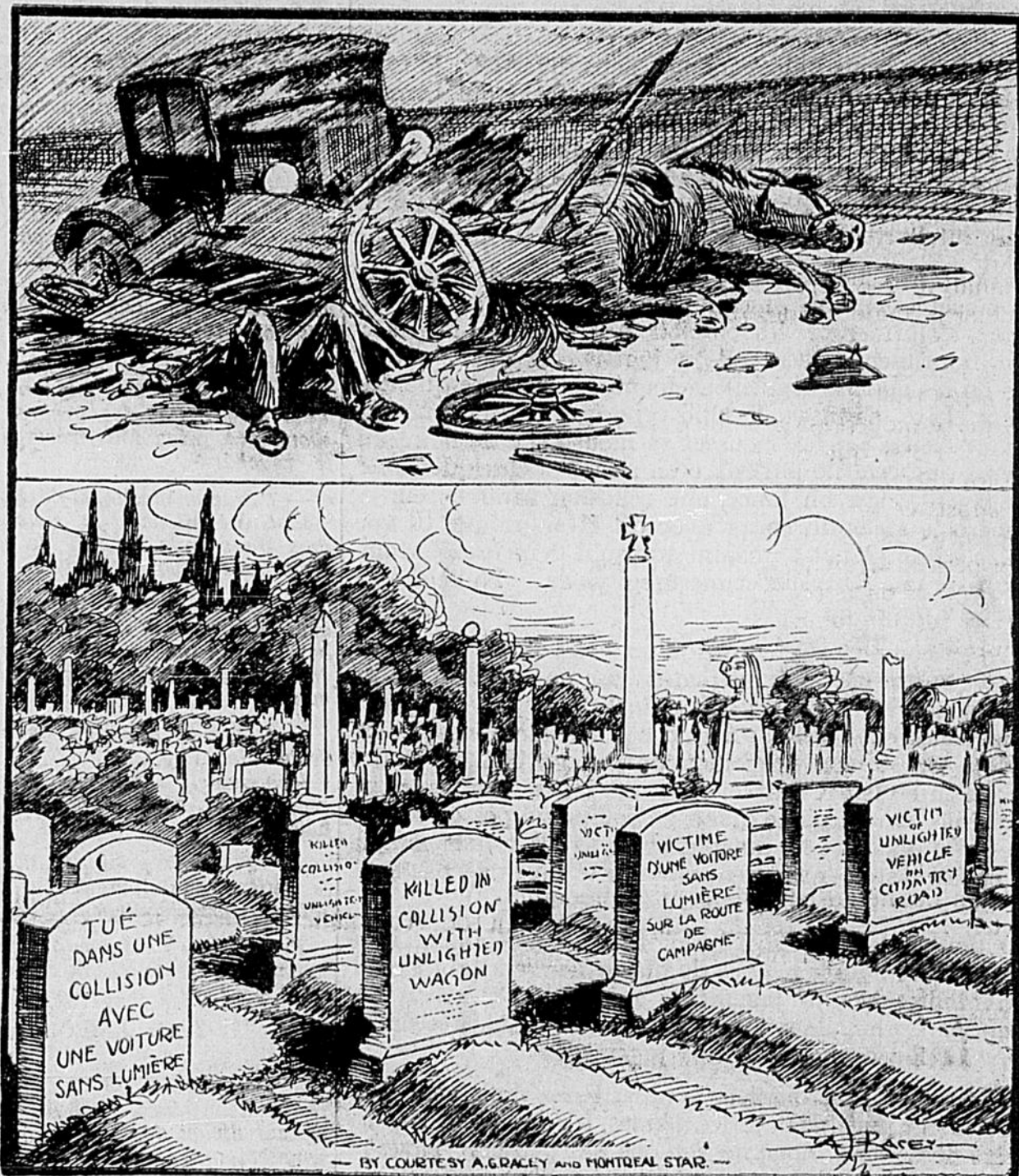
Le Chef J.-N. Longval fait le rapport suivant des opérations des Départements de Police et Feu pour le mois de juin 1933:

POLICE: Nombre d'appels à la police sans arrestation 118; personnes en état d'ivresse conduites à domicile 8; arrestations pour ivresse: 3; Enfants retrouvés et remis aux parents: 7; Logés sous protection: 32; animaux trouvés errant dans les rues: 3; Cheval tué sur demande du propriétaire: 1; chiens tués sur demande du propriétaire: 2; portes trouvées non fermées au cours de la nuit 21; arrestation pour avoir trouble la paix: 1; répondu aux appels avec motocyclettes 92; mandats d'arrestation: 5; mandats de perquisition: 1; plaintes pour vols 2; arrestations pour vols de fait: 4; arrestations pour vagabondage 4; ar-

restations pour vols 2; subpoenas signifiés 3; malade conduit à l'hôpital: 1; prisonniers conduits aux Trois-Rivières: 3; colporteurs sans licence: 2; mendiants sans permis: 2; conducteurs d'autos en état d'ivresse: 3; billets "sous du pauvre" Auditorium: 7,255; perception de la taxe du marché: quartiers nos 1 et 2 \$507.05; quartier no 3 \$40.80; nombre de vendeurs sur les marchés: quartiers nos 1 et 2: 1,208; quartier no 3: 23; lumières rapportées à The Shawinigan Water & Power Co 27; arrestations pour infractions au règlement de circulation: 2.

Enlèvement des vidanges: Quar- tiers nos 1 et 2 98 voyages pesant environ 4000 lbs; Quartiers nos 1 et 2 104 voyages pesant environ 800 lbs; Quartiers no 3 452 voyages pesant environ 800 lbs.

FEU: Durant le mois de juin, la Brigade du feu a répondu à 13 appels comme suit: feux de cheminées 5; tuyaux surchauffés 3; fils électriques défectueux 2; feu dans un poêle à huile 1; cause inconnue 1; fausse alarme 1.



— BY COURTESY A GALLY AND MONTREAL STAR —

PORTEZ DES LUMIERES.

Au Conseil
Municipal

Grand'Mère. — Une séance régulière de notre conseil municipal a été tenue récemment sous la présidence de Son Honneur le maire M. J.-A. Gagnon, et à laquelle assistaient M. M. les échevins Raoul Lord, Albert Thibault, E.-A. Lampron et H.-E. Brunelle, ces deux derniers ayant été élus lors de la récente élection.

— POUR DIRIGER LES TOURISTES VERS LA VALLEE DU ST-MAURICE. —

Le conseil a adopté à l'unanimité une résolution à l'effet de demander aux autorités de la Voirie leur concours pour aider les cités de la Vallée du St-Maurice à bénéficier du tourisme américain, surtout pour ce qui est des touristes qui se dirigent au Canada par voie de St-Roch de Grand'Mère, de cette résolution:

ATTENDU que plusieurs touristes ont constaté que sur la route nationale Sherbrooke via Trois-Rivières il n'y a pas suffisamment d'indication pour permettre facilement de se diriger vers Trois-Rivières, Shawinigan et Grand'Mère;

ATTENDU qu'à Sherbrooke, le touriste étranger qui désire se diriger vers les trois cités susmentionnées peut très difficilement trouver sa route, faute d'indication bien précise lui indiquant la sortie de Sherbrooke;

ATTENDU que sur le parcours de cette route il devrait y avoir plus d'indications démontrant la direction des villes précitées, surtout dans les villes de Richmond et de Drummondville où passe cette route;

ATTENDU que notre ville ainsi que celles de Shawinigan et Trois-Rivières sont privées d'un nombre assez considérable de touristes, faute d'indications suffisantes pour s'y diriger;

En conséquence, ce conseil prie l'Hon. J.-E. Perreault et M. J.-L. Boulanger, respectivement Ministre et sous-Ministre de la Voirie de bien vouloir donner les instructions de poser les indications nécessaires demandées dans la présente résolution.

Autorisation est donnée au secrétaire de substituer aux rôles d'éva-

Pages Trifluviennes

\$ 1.75 pour 4

MAGNIFIQUES BROCHURES
sur les paroisses environnantes:

Batiscan	-	-	-	0.25
Champlain	-	-	-	0.50
La Tuque	-	-	-	0.50
Les Forges	-	-	-	0.50

Au Coeur de
la Mauricie

En vente au "Bien Public" --- chez Henri Cloutier ---
A la Pharmacie Hébert --- A la Pharmacie Royale

RESTEZ,
RESTEZ SUR
VOS TERRES

LA PAGE AGRICOLE

Vos Ancêtres,
vos enfants
seront heureux

Cultivateurs qui vendent du lait au détail

Une étude sur la vente du lait au détail dans la région de Sydney-Glace Bay de la Nouvelle-Ecosse, conduite en collaboration par la Division de l'Economie du Ministère fédéral de l'Agriculture et le Service de l'Extension du Ministère de l'Agriculture de la Nouvelle-Ecosse, a fourni quelques renseignements sur le commerce du lait et le recouvrement des comptes. Notons tout d'abord que la vente du lait dans cette région est faite presque exclusivement par des cultivateurs, qui livrent eux-mêmes le lait qu'ils produisent. Ce n'est pas un gros commerce; la plupart d'entre eux distribuent moins de 100 pintes de lait par jour.

Sur les 91 laitiers, 12 n'avaient ni comptes impayés ni mauvaises dettes ou n'ont pu donner de renseignements sur ce point. Sur 78 laitiers ayant des comptes à court terme, le montant moyen, par individu ou par compagnie, du depuis plus de 30 jours, était de \$247.13 et le montant dû depuis plus d'une année (65 rapports) de \$98.48. Les pertes moyennes en ces derniers cinq ans se montaient à un total de \$235.63 par laitier.

Une nouvelle analyse des pertes subies par les distributeurs indique que si la majorité des distributeurs ont pu maintenir leurs dettes à un chiffre assez faible, près de un tiers du total avaient renoncé à de mauvaises dettes se montant à une somme assez considérable. En ce qui concerne neuf opérateurs, la perte moyenne de cette source avait été de \$1,166.67. Il est à noter que ceci peut représenter tout le bénéfice sur le commerce et on peut croire que ces laitiers ne pourraient pas subsister bien longtemps s'ils ne réussissaient à surmonter cette difficulté.

Ce montant de pertes, serait peut-être sans importance pour les gros commerçants ou les compagnies organisées des grandes villes, mais c'est un facteur très sérieux pour les cultivateurs-distributeurs. Beaucoup de ceux à qui nous avons demandé des renseignements ont déclaré que l'impasse où ils se trouvent de recouvrer ce qui leur est dû est un inconvénient très grave. Un certain nombre d'hommes qui vendaient du lait dans cette région ont déclaré que les pertes résultant des mauvaises dettes les avaient forcés à changer d'occupation.

L'expérience de ces laitiers nous porte à conclure que le succès dépend du soin que l'on apporte au choix du client et de l'attention que l'on donne au recouvrement des comptes. Une proportion plus élevée de ventes au comptant aiderait à réduire les pertes et à stabiliser l'industrie.

Emballez les oeufs le gros bout en bas

Recherches de l'Empire sur l'état aqueux du blanc.

Il y a des oeufs dont le blanc est aqueux et ces "blancs aqueux" causent beaucoup de pertes aux producteurs, aussi, a-t-on donné beaucoup de temps à l'étude de ce problème. On a examiné pendant deux années un certain nombre de facteurs, entr'autres, la tendance de certaines races à produire des "blancs aqueux", le système d'exploitation, par exemple, le libre parcours et la réclusion, l'alimentation abondante et l'alimentation restreinte, etc. Cependant, aucun de ces facteurs ne paraît être une des causes principales de l'état que l'on appelle, "blanc aqueux".

Au cours des recherches, des oeufs qui étaient pondus depuis 24 heures et qui avaient été emballés le gros bout (chambre d'air) en bas ont été expédiés sur une distance de 18 milles par le chemin et l'on a constaté qu'ils contenaient une proportion très élevée de "blancs aqueux". Se guidant sur cette indication, on a emballé des expéditions suivantes d'oeufs moitié le gros bout en bas et moitié le gros bout en haut et ces expéditions ont été envoyées par automobile et par train. Les résultats ont confirmé les indications précédentes et un rapport doit être publié. L'enquête a donné lieu à un autre fait intéressant, c'est que lorsque la vibration et les secousses au cours du transport ne sont pas excessives, l'état de "blanc aqueux" disparaît au bout de quelques heures, à condition que les oeufs soient entreposés le gros bout tourné vers le haut lorsqu'ils arrivent à l'entrepôt d'emballage.

Permis spéciaux pour les parcs à bestiaux

Un arrêté en conseil autorisant le Ministre fédéral de l'Agriculture à accorder des permis spéciaux aux marchands à commission, aux coopératives et aux commerçants qui opèrent sur les parcs à bestiaux de North Battleford, Sask., à la Saskatchewan Co-operative Livestock Producers Limited, à Saskatoon, aux parcs à bestiaux de Regina et aux parcs à bestiaux de la B.C. Live Stock Exchange Limited, à Vancouver, C.B., sous les dispositions de la Loi des Animaux de ferme et leurs produits, vient d'être adopté. En vertu de cet arrêté, ces parcs à bestiaux sont mis sous le contrôle du Ministère de l'Agriculture, tout comme une halle régulière à bestiaux fonctionnant à ces parcs.

La durée de permis est à la discrétion du Ministre fédéral de l'Agriculture et ne doit sous aucun prétexte être maintenu après qu'une halle à bestiaux dûment constituée commence à fonctionner au parc à bestiaux couvert par le permis.

Pour combattre les vers blancs

Les effets destructeurs de l'attaque des vers blancs se voient aujourd'hui sur des centaines d'acres de récoltes, de prés et de pâturages dans l'Est de l'Ontario. Les dommages causés deviendront de plus en plus visibles à mesure que la saison s'avance. Une bonne partie de cette terre, sur laquelle rien ne peut pousser actuellement à cause des vers blancs qui pullulent, pourrait plus tard être ensemencée en plantes fourragères; il faudrait pour cela lui donner un labour superficiel et plusieurs disques; tel est du moins le conseil donné par la Division de l'Entomologie du Ministère fédéral de l'Agriculture. A près que le gazon est retourné à la charrue, les vers blancs restent près des racines de l'herbe. Le labour superficiel les tient près de la surface et les disques répétés qui suivent réduisent leur nombre. La moitié des vers blancs que renferme un champ sont tués par le premier disquage, lorsqu'ils sont nombreux. Les autres sont détruits par les disques suivants, mais en proportion décroissante. On continue à disquer jusqu'à ce qu'il ne reste pas plus de deux vers par pied carré de terre. Il est impossible d'indiquer le nombre nécessaire de disques; il varie selon le nombre de vers blancs présents et la nature du sol.

Protéine pour les porcs

Les grains seuls ne suffisent pas.

Si le cultivateur canadien désire envoyer sur le marché des porcs à bacon de haute qualité, il faut qu'il songe à employer un aliment protéique avec la ration de grain, s'il n'a pas de lait écrémé ou de lait de beurre. L'emploi de cet élément est même indispensable. Ce que l'on appelle tankage (déchets d'abattoir) et farine de poisson sont des suppléments protéiques de haute qualité; le premier, est un sous-produit des salaisons; le deuxième est un sous-produit de l'industrie du poisson. On peut aussi, lorsque le prix est abordable, se procurer des suppléments protéiques végétaux pour remplacer le tankage ou la farine de poisson, mais ces suppléments, employés séparément, ne se sont pas montrés aussi satisfaisants que le tankage ou la farine de poissons.

Les porcs qui reçoivent les proportions voulues de tankage ou de farine de poisson grandissent beaucoup plus vite que les autres; la différence dans le taux de croissance est de 25 pour cent chez les porcs de printemps et de 50 p.c. chez les porcs d'automne. L'emploi de ces suppléments peut réduire également le prix de revient de 10 pour cent.

Sachant l'importance des déchets d'abattoir (tankage) dans l'alimentation des porcs, les différentes salaisons canadiennes ont convenu d'offrir ce produit au prix de revient. On peut se procurer de la farine de poisson par l'intermédiaire des cercles agricoles ou des autres organisations lo-

cales.

Un mélange d'aliments protéiques, lorsqu'on peut se le procurer, vaut mieux que des aliments protéiques séparés. Le mélange suivant a été employé avec succès au collège McDonald depuis 1928 pour remplacer complètement le lait ou les autres aliments protéiques dans les rations de toutes les catégories de porcs; déchets d'abattoir (tankage) 400 livres, farine de poisson, 200 livres; tourteau de lin 200 livres, farine d'os 100 livres pierre à chaux broyée 76 livres, sel fin 20 livres, oxyde de fer 4 livres.

Le mélange qui précède peut être employé avec l'une ou l'autre des nombreuses rations mentionnées dans le feuillet 134 "Rations pour la production économique des porcs" publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture.

La charançon du rosier

Le charançon du rosier appelé aussi "Bête à bec noir" et "Coupe-boutons" est un grand fléau du rosier dans bien des parties de l'Ouest du Canada. Cet insecte, qui mesure environ un quart de pouce de long, est d'un rouge vif sur le dessus et noir par dessous; le rostre ou bec est noir également. Il abime les roses en trouant les jeunes boutons, il fait parfois tant de trous dans le même bouton que celui-ci ne se développe pas. On combat cet insecte en le ramassant à la main sur le rosier, ou en le faisant tomber par le secouage dans un récipient quelconque, comme un parapluie, pour les détruire ensuite. Lorsque les charançons sont très nombreux, le meilleur moyen de les combattre est d'appliquer une pulvérisation d'arséniate de plomb (en poudre diluée à raison d'un peu plus d'une once dans un gallon d'eau.—Horticulteur du Dominion.

Les mouches noires dans l'Ontario

On a constaté cette saison une abondance anormale de mouches noires dans l'Ontario, spécialement dans les districts boisés. Ces mouches pullulaient à Carleton Place, Ontario, à la fin de mai et en juin. L'invasion est venue des chutes et des rapides de la rivière Mississippi et s'est portée à différents points en partant du centre de la ville jusqu'à Appleton, Ontario, à trois ou quatre milles en aval. La mouche noire reparait tous les ans dans cette localité, dit la division fédérale de l'Entomologie, mais l'invasion était beaucoup plus forte que d'habitude cette année. La situation est sérieuse pour les habitants, de la localité dont la tranquillité et peut-être la santé souffrent beaucoup de la présence de ces insectes.

Les mites dans les maisons neuves

Il y a parfois des inconvénients à demeurer dans une maison neuve, et une invasion de mites qui vient de se produire dans un quartier nouvellement bâti de Montréal nous en fournit la preuve. Il paraît que les larves de ces mites se nourrissent d'une couche calorifugeante dans les murs, composée essentiellement de crin de cheval entre les couches de papier. Les mites se multipliaient dans cette couche et envahissaient en grand nombre les chambres des maisons.—Division fédérale de l'Entomologie.

Service de nouvelles agricoles

La primevère au Canada La sécheresse de nos étés est dure pour la primevère, dit le Service fédéral de l'Horticulture, et cette fleur charnante exige des soins tout spéciaux. Les différentes espèces de primevères s'obtiennent par voie de semis. On sème la graine dès qu'elle est mûre en juillet ou au printemps. Comme cette graine est très fine et qu'une manutention est assez difficile, il est bon de la semer dans des tablettes que l'on tient bien ombragées et que l'on arrose soigneusement. Lorsque les plantules sont assez grosses pour cela, on les repique dans des couches froides. On peut mettre les plants dans leurs quartiers permanents en septembre ou au printemps. Les gros plants peuvent être divisés immédiatement après avoir fleuri. On les plante dans un endroit ombragé si c'est possible et il faut les arroser abondamment quand le temps est sec.

Mauvaises herbes nuisibles

Une liste et une description des mauvaises herbes nuisibles sont données dans un bulletin sur les mauvaises herbes et les graines de mauvaises herbes publié par le Ministère fédéral de l'Agriculture. Quelques-unes des mauvaises herbes, qui comptent parmi les pires de toutes, sont si prolifiques qu'elles peuvent, en deux ou trois ans, envahir complètement des champs relativement propres si on les laisse monter à graine. Par exemple une seule plante de moutarde sauvage, de tabouret, de sétaire, de chou-gras ou de silène produit de 10,000 à 20,000 graines; le vélar fausse giroflée environ 25,000 la bourse à pasteur environ 50,000; et la moutarde rotulante environ 1,500,000. Faut-il donc s'étonner de voir une telle fécondité si les terres deviennent rapidement infestées. Seul un examen soigneux peut révéler les espèces de graines et leur nombre. Les reconnaissances qui ont été faites à cet effet dans certains champs de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario, et du Québec ont permis de recueillir des renseignements de la plus haute importance.

O-O-O-
Il s'est classé 1,582,357 porcs pendant les vingt-cinq premières semaines de 1933, contre 1,621,733 pendant la période correspondante de l'année dernière.

CARTES PROFESSIONNELLES

Tél. 328-329 C. P. 640

Henri Bisson

Comptable et Liquidateur

Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteurs et créanciers. Perception et achat de comptes. 35 ans d'expérience à votre service.

Edifice Ameau, 6e étage
Angle Notre-Dame et
Alexandre, Trois-Rivières.

Tél.: Bureau 658
Résid. 2274

Dr J.-H. BELAND

Chirurgien-Dentiste
(En face du Marché)
26 Des Forges.

Heures de Bureau:
9 à 5 hres.

Soir: 7 à 8 hres les lundis,
mercredi, vendredi.

Spécialité: DENTIERS.

Tél. 401 Heures de Bureau:
10 h12-2 à 5-7 à 8
toutes les soirs

SPECIALISTE

Pour les maladies des yeux,
oreilles, nez et la gorge.

Dr BENOIT JACOB, M.D.

Ex-assistant à la clinique Nationale Ophtalmologique des Quinze-Vingts, Paris, ex-élève à l'hôp. Baucourt, Paris, ex-int. de l'hôp. Normand & Cross
4a Alexandre, Trois-Rivières

Notaires

J. A. Trudel, J. R. Guillet

Trudel & Guillet

Notaires

Argent à prêter, Règlements de faillites et de successions. Examens de titres, difficultés commerciales. Collection, etc.

Bureau: 36 rue Alexandre
Tél. Bell 491, Trois-Rivières

Tél. Bureau 35
Résidence 1959f

ALPHONSE LAMY, L.L.L.

NOTAIRE

Dépositaire du greffe du notaire L.-Philippe Mercier
25 Alexandre, 3-Rivières

Bureau du soir,
le vendredi de 7 à 8 heures.

Avocat

Joseph Barnard

Avocat

540, rue Des Forges

Tél. 2114-m

W.-H. FONTAINE, O. D.

SPECIALISTE POUR LA VUE, DIPLOME de l'Inst. K.C.H.O.S., Kansas City, Mo. —Licencié et Diplômé de la A.O.O.P.Q.

OPTOMETRISTE
OFFICIEL DU
CANADIEN PACIFIQUE

SPECIALITE:
Maux de tête—Yeux cro-
ches redressés sans opération.

Livraison immédiate de
tout ouvrage—Consultations:
lundi, mardi, mercredi et
jeudi.

9 a.m. à 6 p.m.
Vendredi et samedi de
9 a.m. à 9 p.m.

1008, St-Maurice, Tél. 965

A. D. Gascon

Louis Parant

GASCON & PARANT

ARCHITECTES

Trois-Rivières

144, rue St François Xavier
Tél. 266

Médecin

Tél. 1526

Docteur R. Dugrè

Des Hôpitaux de Paris,
Lyon, New-York

Chirurgien à l'Hôpital Saint-Joseph

SPECIALITES:
Chirurgie des organes génito-urina-
res du système osseux et de
tubé digestif.

CONSULTATIONS
Au bureau: 9 à 4 et 7 à 8 hres p. m.
A domicile: sur rendez-vous
86, Ave Lavoletta.

Avocat

Tél. 1059

Jean-Marie Bureau

B.L.L.L.B.

Avocat et Procureur

38, rue Hart

Les Trois-Rivières.

Téléphone: 328 et 329

Roger Bisson

AVOCAT et PROCUREUR

EDIFICE AMEAD

6e Etage

Angle N.-Dame et Alexandre
Trois-Rivières

Pages Trifluviennes

Trois beaux volumes pour

\$1.00

Les Vieilles Forges, par Dollard Dubé - - 0.50

Bas-Reliefs, - - - 0.25

Batiscan, par MM. les abbés Bellemare et Trudel 0.25

En vente au Bien Public --- Chez Henri Cloutier
A la Pharmacie Hébert --- A la Pharmacie Royale.

LE PLACEMENT IDEAL
RAPPORTANT UN INTERET
COMPOSE PARFAIT.

Seules, les compagnies
d'assurance peuvent procurer
une accumulation d'intérêt
composé parfait, parce
qu'il n'y a pas de perte d'un
seul instant dans le manie-
ment des fonds placés. Le

BON SPECIAL

de la DOMINION LIFE vous
donne un intérêt composé
parfait, présentant par là
même un intérêt exceptionnel
aux épargnants soucieux
de recevoir le meilleur ren-
dement de leurs économies.
Renseignements sur de-
mande.

D. 64

The DOMINION LIFE ASSURANCE COMPANY

SIEGE SOCIAL : Waterloo, Ont.

Succursale des Trois-Rivières

Bernard Tousignant

Gérant de District

1368 Notre-Dame, - Trois-Rivières.

Accord entre la ville et la Shawinigan

LES TRAMWAYS SERONT REMPLACES PAR DES AUTOBUS.

—TEXTE DE LA RESOLUTION DU CONSEIL ET ACCORD.

Résolution autorisant la compagnie "Three Rivers Traction Company" à substituer un service d'autobus à son service de tramways en la cité des Trois-Rivières.

ATTENDU que la Compagnie "Three Rivers Traction Company", qui opère un service de tramways et d'autobus dans la cité, a représenté à ce conseil, par sa lettre en date du 19 juillet 1933, qu'il lui est impossible de continuer d'exploiter à perte son service de tramways, en la cité des Trois-Rivières, vu les déficits qu'elle enregistre dans l'exploitation de ce service;

ATTENDU que de fait la dite compagnie a subi des déficits considérables depuis plusieurs années dans l'exploitation de son service de tramways;

ATTENDU que la cité des Trois-Rivières s'est déjà rendu compte du bien-fondé de cet état de choses;

ATTENDU que la compagnie "Three Rivers Traction Company" a déjà remplacé une partie de son service de tramways par un service d'autobus et que ce dernier donne satisfaction et qu'il a d'ailleurs rencontré l'approbation de la population de la cité des Trois-Rivières;

ATTENDU que la dite compagnie "Three Rivers Traction Company" a aussi proposé, par sa lettre en date du 19 juillet 1933, de remplacer la balance de ses tramways en circulation par un service complet d'autobus dans la ville de Trois-Rivières jusqu'à l'expiration de sa franchise en 1935;

ATTENDU que la proposition faite par la compagnie "Three Rivers Traction Company" est trouvée avantageuse dans l'intérêt public et que ce conseil croit aussi qu'il est à l'avantage de la cité de remplacer les tramways encore en circulation dans les rues de la ville par des autobus;

ATTENDU que ce changement est de nature à faciliter la circulation dans les rues de la ville; à procurer un service plus rapide pour le transport des voyageurs; à rendre plus facile à la compagnie l'exploitation du réseau du service selon les besoins, etc.

Il est en conséquence proposé: Que la proposition faite par la compagnie "Three Rivers Traction Company", par sa lettre en date du 19 juillet 1933, concernant le remplacement des tramways encore en circulation dans les rues de la ville par un service d'autobus soit acceptée suivant les données suivantes:

1o Les tramways en circulation dans les rues de la cité seront remplacés par des autobus modernes;

4o La compagnie enlèvera ses rails sur le Boulevard St-Olivier et sur le Chemin Wayagamack seulement, et abandonnera définitivement à la Cité des Trois-Rivières et sans indemnité, sa

voie ferrée dans toutes les autres rues;

3o. Les autobus circuleront dans les rues mentionnées sur l'itinéraire ci-après et aux heures aussi indiquées ci-après:

ROUTE NO 1

Côteau St-Louis, Des Pins, Parc Victoria;

A partir du coin des rues Notre-Dame et des Forges le long de Notre-Dame à Laviolette. De Laviolette à Defoix. De Defoix à St-François-Xavier. De St-Frs-Xavier à Ste-Catherine. De Ste-Catherine à St-François-D'Assise. De St-François-D'Assise à St-Jacques. De St-Jacques à St-François-Xavier. De St-Frs-Xavier à Defoix. De Defoix à Laviolette. De Laviolette à Boulevard St-Louis, Blvd St-Louis à Bonaventure. De Bonaventure à St-Marie. De St-Marie à Des Forges. Des Forges à Notre-Dame. De Notre-Dame à St-Georges. De St-Georges à la rue Royale. De la rue Royale à Lavendrye. De Lavendrye à St-Olivier. De St-Olivier à Laurier. De Laurier à Rue Royale. De Rue Royale à St-Georges. De St-Georges à Notre-Dame. De Notre-Dame à Laviolette, etc.

SERVICE

2 autobus donneront le service à toutes les 15 minutes régulièrement, excepté le Dimanche lorsqu'un autobus seulement donnera le service à toutes les 30 minutes.

ROUTE NO 2—Belt-Cape

A partir du coin des rues des Forges à Notre-Dame le long de la rue des Forges à la rue Royale. De la rue Royale à St-Georges. De St-Georges à Ste-Marie. De Ste-Marie à Champflour. De Champflour à St-Maurice. De St-Maurice au Cap de la Madeleine et retour via St-Maurice à Ste-Cécile. De Ste-Cécile à Notre-Dame. De Notre-Dame à Des Forges.

ROUTE NO 3

Suivra le même parcours que la route No 2, mais se terminera au coin Thibault, au Cap de la Madeleine.

SERVICE

2 autobus "Belt-Cape" et un autobus "Belt-Thibault" donneront le service à toutes les 16 minutes, tous les jours de la semaine excepté le dimanche. L'autobus "Belt-Thibault" ne sera pas en opération le dimanche. Les 2 autobus "Belt-Cape" donneront le service à toutes les 30 minutes.

ROUTE NO 4

St-Lawrence

A partir du coin des Rues Notre-Dame et Des Forges le long de la rue Notre-Dame à St-Georges. De St-Georges à Royale. De Royale à Boulevard St-Olivier. De St-Olivier à The St-Lawrence Paper Mills, et retour via St-Olivier, Royale à Des Forges. De

Des Forges à Notre Dame à St-Georges.

SERVICE

Un autobus à toutes les 15 minutes aux heures de changement des "quarts" (shifts) seulement.

ROUTE NO 5 Wayagamack

A partir du coin des rues Ste-Cécile de St-Maurice. Suivant St-Maurice à la route de la Wayagamack. De la route de la Wayagamack jusqu'au bureau de la Wayagamack. Retour via route de la Wayagamack et St-Maurice au coin des rues Ste-Cécile et St-Maurice.

SERVICE

Un autobus à toutes les 15 minutes aux heures de changement des "quarts" (shifts) seulement.

ROUTE NO 6 Belt Line

A partir du coin des rues Des Forges et Notre-Dame, le long de la rue Notre-Dame à Ste-Cécile. De Ste-Cécile à St-Maurice. De St-Maurice à Champflour. De Champflour à Ste-Marie. De Ste-Marie à St-Georges. De St-Georges à la rue Royale. De la rue Royale à Des Forges. De Des Forges à Notre-Dame, etc.

SERVICE

Un autobus à toutes les 15 minutes.

Les autobus seront en opération le long du parcours indiqué plus haut à partir de 6.00 hres a.m. jusqu'à Minuit, excepté les dimanches lorsqu'ils entreront en opération une heure plus tard.

4o Le tarif pour le transport des passagers sera le même que celui actuellement en vigueur.

5o La Cité devra adopter les mesures nécessaires pour empêcher le stationnement des voitures, véhicules moteurs ou autres, le long des trottoirs ou endroits qui seront désignés comme arrêts pour les autobus.

6o La Cité donnera gratuitement à la compagnie un droit de passage sur toutes les rues ou "squares" publiques où les autobus circuleront.

7o La Cité accordera gratuitement à la compagnie tous les droits, licences et privilèges qui lui seront nécessaires pour opérer et maintenir le dit système d'autobus;

8o La Cité prendra les mesures nécessaires pour faire enlever sans délai la neige dans les rues où circuleront les autobus et ce de manière à ce qu'elles soient libres pour permettre d'y opérer régulièrement les dits autobus; nonobstant cette obligation de la part de la cité, celle-ci ne sera aucunement responsable pour les interruptions, accidents, ou dommages causés au dit service d'autobus et résultant de l'état ou condition des rues de la cité en tout temps et la compagnie ne sera aucunement responsable de l'interruption de son service par défaut de la cité de tenir ses rues en bon état et d'y enlever la neige, tel que susdit.

La présente résolution n'aura pas pour effet d'amender le règlement No 272 de la cité des Trois-Rivières, sauf les matières concernées dans la présente, et elle aura force et effet à compter de son approbation et ratification par la Commission des Services Publics de la Province de Québec.

Succès éclatant du bazar de St-François-d'Assise

GAGNANT D'UN COUSSIN PEINT, INCONNU.—BILLET DE LA SERIE 31 No 73.—M. LE MAIRE ET M. MAURICE-L. DUPLISSIS.

Hier soir les autorités de la ville, représentées par M. le Maire Robichon et les échevins, se sont rendues au bazar de St-François d'Assise. M. Maurice-L. Duplessis, chef de l'Opposition était au nombre des invités. Le maire et le chef de l'Opposition adressèrent la parole à la foule toujours de

plus en plus grande qui assistait au bazar. Comme aux jours précédents un programme spécial fut rempli avec succès par les enfants de la paroisse.

La séance de ce soir est sous la présidence des Chevaliers de Colomb. On prévoit une très grande assistance.

La mère et l'enfant

Il arrive souvent de constater que des mères de familles qui savent pourtant à quoi s'en tenir sur la santé et le soin de leurs enfants et qui y pourvoient de façon admirable, ne s'inquiètent aucunement de leur propre santé et n'y accordent pas une attention suffisante.

Sans aucun doute, le soin des enfants requiert une attention spéciale, et leur santé future en dépend fortement. En effet, à quoi servirait-il de construire un édifice sur une base solide si la structure trop faible en est continuellement menacée? Ainsi quel sera le désappointement de la mère lorsqu'elle s'apercevra plus tard que l'enfant qu'elle a si bien soigné voit sa santé altérée, et ceci simplement par des mauvaises habitudes de vie; c'est pourtant ce qui arrive souvent de nos jours.

Nous savons, toutefois, qu'une alimentation appropriée, le repos suffisant, l'exercice, l'air, le soleil, et une élimination régulière sont tout aussi nécessaires pour la santé de la mère que pour celle de son enfant.

L'enfant, naturellement, plus que l'adulte, souffre du manque ou de l'insuffisance de l'un ou l'autre de ces facteurs. Toutefois, le manque de sommeil rend la mère plus irritable, et la fatigue qui s'en suit peut nuire à sa digestion et produire la constipation.

L'on peut dire que si la santé n'est pas le but essentiel de la vie, elle contribue pour beaucoup à la rendre plus agréable. Un sommeil réparateur nous fait voir les choses sous un plus beau jour. Des chaussures confortables peuvent aussi exercer une influence sur le caractère des gens. Les rayons du soleil que nous absorbons peuvent nous aider à disperser les nuages de la vie.

Nous remarquons souvent aussi que la mère qui conduit son enfant régulièrement chez le médecin, afin de le maintenir en bonne santé, s'assure rarement le même soin. L'on sait pourtant que l'examen médical périodique est important à tout âge. La mère peut souffrir d'une condition anormale insoupçonnée et qui aurait besoin d'être rétablie. Incontestablement, elle a besoin de l'avis autorisé de son médecin de famille qui, notant certaines erreurs dans ses habitudes de vie, est en mesure de la diriger dans un sentier qui lui assurera une santé meilleure qui pourra se comparer avantageusement avec celle de son enfant pour qui elle ne néglige rien et qu'elle a su si bien soigner.

Pèlerinage officiel de l'Année Sainte

A Rome et en Terre Sainte, sous le patronage de S.E. le Cardinal J.M.R. Villeneuve

Pour obéir au désir du Souverain Pontife, manifesté par S.E. Mgr le Délégué Apostolique, un comité central s'est constitué sous le patronage immédiat de S. Em. le Cardinal J.M.R. Villeneuve, O.M.

L., archevêque de Québec, pour préparer à l'occasion de l'Année Sainte un grand pèlerinage à Rome et en Palestine, pèlerinage que l'Episcopat du pays approuve et bénit.

Ce comité se compose de M. le chanoine Philippe Casgrain, président; de Sir Hector Garneau et MM. Monaghan, vice présidents; du R.P. Joachim Primeau, S.J., secrétaire (directeur spirituel du pèlerinage), et de M. l'abbé Edgar Chouinard, secrétaire-adjoint.

Nous apprenons la date du départ; le 2 septembre à Québec, par l'Empress of Britain, pour Cherbourg; la date du retour: le 26 octobre, par le même paquebot, à Québec. Huit jours à Jérusalem, huit jours à Rome, visite de sanctuaires: à Lisieux, Lourdes, Ars, Paray-le-Monial. Nul doute que ce pèlerinage réunira, malgré la difficulté des temps, un groupe. Les voyages à Rome de 1929 et de 1930 avec leurs 125 pèlerins sous la conduite du R.P. Primeau augurent un heureux voyage de 1933. Cette année, par l'inspiration du secrétaire et en étroite liaison avec lui, un guide laïque verra au temporel de l'organisation durant le trajet. L'adresse du Secrétariat: 100, Chemin Ste-Foy, Québec.

C'est une épreuve plus rude aux organisateurs que l'année sainte du jubilé coïncide avec une année de dépression. Pourtant, malgré la crise, plusieurs avaient recueilli quelques économies en vue d'un honnête, utile, même nécessaire voyage de repos vers le milieu ou la fin de l'été. Peut-être voudront-ils, en cet anniversaire de la Rédemption, visiter la Terre-Sainte, la Ville Eternelle, voir le Saint-Père, recevoir, à ses genoux, la bénédiction apostolique, à une saison particulièrement favorable en Europe.

Quelques congrégations paroissiales ou civiques songent déjà à faire représenter leur section respective dans ce pèlerinage canadien. Le prix de passage pour ce magnifique voyage de cinquante-cinq jours est très modéré.

ST-NARCISSE

BAPTEME

M. et Mme Norbert Veillette, née Gracia Provencher, sont enchantés de la naissance d'une fille neuve fille la précédente. L'enfant fut baptisée Marie-Françoise-Thérèse. M. et Mme Joseph-N. Veillette, furent parrain et marraine.

Porteuse: Monique Brouillette, garde-malade. Nos félicitations.

MARIAGE

Dernièrement, fut célébré le mariage de M. Arthur Veillette, avec Mlle Angéline Cloutier. Le mariage fut béni par M. l'abbé Théophile Trudel, cousin de la mariée. Nombreux étaient les parents et les amis qui ont assisté à la messe du mariage. Souhaits de bonheur à ce nouveau couple.

ST-ADELPHE

MARIAGE

St-Adelphe, Champlain. — Le 12 juillet, M. l'abbé Mailhot, bénissait le mariage de Mlle Lucette Bordenave, fille de Lazare Bordenave, décédé, et de Mlle Bordenave, et de M. Arthur Langlois, fils de M. Henri Guimond. Nos vœux de bonheur aux nouveaux époux.

EN VISITE

M. Origène Marneau, de Shawinigan, chez son père, M. Edmond Marneau.

M. Napoléon Rivard, de New-York, chez M. J.-T. Jacob.

M. Jean Dessureault, de St-Tite, en promenade chez M. J.-T. Jacob, dernièrement.

Collège du Sacré-Coeur Ste-Anne de la Pêrade

Dirigé par les Frères du
Sacré-Coeur d'Arthabaska,
depuis 1905. Cours com-
plet. Entrée le 6 sept.
Pour informations s'a-
dresser au Fr. Directeur.

Fr. MICHEL,
Directeur.

27-3-10-17

GENTILLY

SERVICE ANNIVERSAIRE

La semaine dernière, eut lieu au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, le service anniversaire de Mme Louis Cadotte. Le service fut chanté par M. le curé Letendre.

ADIEU AU MONDE

Gentilly.—M. Benoit Baril, fils de M. Arthur Baril, a dit adieu au monde pour entrer au Noviciat des RR. Pères Oblats de Marie-Immaculée à Ville LaSalle.

VISITEURS

—Mme Roméo Pérusse, de Québec, en visite chez des parents et des amis.

—M. et Mme Ovide Poisson, des États-Unis, en visite chez son père M. Philippe Poisson.

—Dame Hégésippe Perreault, de Macara, en visite chez Mme Ernest Houle.

—M. et Mme Joseph Gaudette, Mlle Annette Gaudette, de Montréal, en visite chez des parents et des amis.

—Mlle Germaine Baril est allée à Montmagny, visiter sa sœur Mme Paul Carignan, et des amis.

—M. et Mme Arthur Baril, sont allés à Montréal, visiter des parents et des amis.



Chaussures Vente de demi-saison Chez GOSSELIN

Environ 500 paires de
bons souliers de couleurs
différentes et de pointure
variant de 2½ à 7. Va-
leur de \$4.00 pour

Prix spécial de 1.98

Un autre lot de 600 paires
dont les valeurs va-
rient de \$5. à \$6. pour

\$2.98

Souliers de tennis de
6 à 10 points pour le prix
très bas de

49c.

Profitez de l'occasion pour
renouveler votre soulier blanc.

J. A. GOSSELIN

Agent pour les fameuses
marques HARTT et
WILKIE'S GLOVE-FIT

1392 Hارت

Phone 537

Lisez "Le Bien Public"

Examen garanti de la vue	J. P. Meunier OPTICIEN 233 DES FORGES	Protégez vos yeux
--------------------------------	---	-------------------------

LE CANADA CATHOLIQUE A JERUSALEM ET A ROME

Pèlerinage officiel de l'Année Sainte

Pour répondre au désir du Souverain Pontife manifesté par
S. Exc. Mgr le Délégué Apostolique

Sous le patronage immédiat de

S. Em. le Cardinal J.-M.-R. VILLENEUVE, O.M.I. Arch. de Qué.

Avec l'approbation de l'Episcopat

2 SEPTEMBRE — 26 OCTOBRE 1933

Itinéraire (simple coup d'œil)

2 sept.	Départ de Québec sur l' "Empress of Britain."
7	Cherbourg-Lisieux (auto-car) via Condé-sur-Vire (S. Jean de Brébeuf).
8	Lisieux-Paris (auto-car).
9 - 10	Paris.
11	Paris-Milan.
12	Milan-Venise.
13	Venise-Trieste.
14 - 17	Vers la Terre-Sainte (Trieste-Jaffa).
18 - 25	Jérusalem. (Messe à Bethléem, à Saint-Jean-Baptiste (in montana), à Gethsémani, au Calvaire, au Saint-Sépulchre... Visite de la Judée, de la Samarie et de la Galilée (taxi)...
26 - 27	Nazareth, (Thabor, Tibériade, Mont-Carmel.)
28 - 30	Haïfa-Brindisi.
1 oct.	Brindisi-Naples.
2	Naples-Rome.
2 - 9	Rome. (Audience du Saint-Père. Visite des Grandes Basiliques (Jubilé)...
9	Rome-Gênes.
10	Gênes-Marseille (auto-car et chemin de fer).
11	Marseille-Lourdes.
12 - 13	Lourdes (75e anniversaire des Apparitions.)
14	Lourdes-Lyon.
15	Pèlerinage (auto-car) Paray-le-Monial-Ars.
16	Lyon-Paris.
17 - 20	Paris.
21	Paris-Cherbourg. (Facultatif: Paris-Londres-Southampton). "Empress of Britain".
26	Arrivée à Québec.

(55 JOURS : \$550.00. Tous frais de voyage compris)

LE COMITÉ CENTRAL:

Président M. le chanoine Philippe Casgrain

Sir Georges Garneau

Vice-Présidents M. M. Monaghan

Secrétaire R. P. Joachim Primeau, S.J.

Secrétaire-adjoint M. l'abbé Edgar Chouinard

S'ADRESSER AU SECRÉTAIRE, 100 CHEMIN SAINTE-FOY, QUÉBEC.

Le Grand Bazarde S.-François d'Assise L'EVENEMENT du JOUR

Jusqu'au 29 Juillet